

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2186 - VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2014

Parlement

L'examen de la loi électorale renvoyée
à une session extraordinaire

Une vue du Palais du peuple

Après la clôture le 15 décembre des travaux de la session ordinaire de septembre, l'Assemblée nationale et le Sénat devront entamer une autre session extraordinaire d'un mois, soit du 5 janvier au 5 février 2015. La proposition de loi modifiant et complétant la loi n°06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales telle que modifiée par la loi n°11/003 du 25 juin 2011 sera au menu de la nouvelle session.

Eu égard à la sensibilité de la question, le besoin de mettre tous les protagonistes autour d'une table est impératif. Le consensus est donc requis dans ce genre des situations pour ne pas compromettre le système démocratique dans lequel le pays fonctionne actuellement. Agir autrement, pensent maints analystes, c'est aller droit vers l'impasse.

Page 13

REMISE ET REPRISE

Omer Egwake prend les commandes du ministère
de l'Urbanisme et Habitat

Plaçant son nouveau mandat sous le signe de la continuité, l'élu de Bumba entend capitaliser les acquis engrangés par son prédécesseur. Telle est la philosophie d'action qui sous-tendra son mandat à la tête du ministère de l'Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat. Il l'a fait savoir hier à son prédécesseur Fridolin Kasweshi dont il a loué la qualité du travail abattu en faisant le serment de maintenir le cap de la stabilité et de l'efficacité. L'élu de Bumba a, par ailleurs, tenu à rassurer l'administration de son ministère de sa franche et sincère collaboration. Ce n'est qu'en synergie, a-t-il fait savoir, que les attentes des uns et des autres seront comblées. Quant au ministre sortant, il s'est dit disponible pour toute consultation relative pour la bonne marche du ministère de l'Urbanisme et Habitat qu'il continue néanmoins à marquer de son empreinte.

Page 12



Passation des dossiers entre Omer Egwake et Fridolin Kasweshi

CINÉMA

« Abeti Masikini,
le combat
d'une femme »,
bientôt la grande
première

L'évènement coïncide avec l'agenda de « l'année Abeti Masikini » qui prévoit une série de manifestations entre Kinshasa, la Province Orientale et le Katanga jusqu'en novembre 2015. Le documentaire de 60 minutes réalisé par Laura Kutika et Ne Kunda Nlaba relate la vie et l'œuvre de la célèbre chanteuse congolaise, de sa jeunesse à sa disparition. Un reportage sur ce documentaire a été récemment diffusé dans l'émission « Africanités » diffusée sur TV5 monde.

Au-delà de la vie d'Abeti Masikini, le documentaire évoque les droits de la femme, car la chanteuse qui combinait vie familiale et vie professionnelle, avait su pleinement exploiter son talent en partant du principe que l'essentiel est d'être bien dans sa peau. Le film est une adaptation d'« Abeti Masikini, la voix d'or du Zaïre » rédigé par Berthrand Nguyen Matoko. C'est en grande partie l'histoire relatée dans ce livre qui sera retransmise sur grand écran.

Page 13

SANTÉ

Des opérations de fistule urologique à l'HBMM

Ces opérations visent à guérir les femmes malades de leur affection et de les réinsérer dans la société. Sept d'entre les seize femmes malades de fistules urologiques enregistrées ont été

opérées au cours de la première journée de cette campagne prévue pour deux jours à Kinshasa. En plus de ces interventions chirurgicales, l'équipe composée du Pr sénégalais Magueye

Gueye et des praticiens travaillant au sein de l'Hôpital Biamba Marie Mutombo (HBMM) ainsi que les délégués du Fnuap ont tenu un symposium qui a permis de faire l'état des lieux de

cette maladie en RDC et de partager les expériences. Plusieurs propositions ont été faites dont celle de la conception d'un programme de prévention de cette maladie. Page 13

ÉDITORIAL

Jeunesse

Comment faire en sorte que les jeunes Congolaises et les jeunes Congolais prennent leurs marques au sein de notre société lorsqu'ils atteignent l'âge adulte ?

Comment garantir à chacun d'eux qu'au sortir de l'adolescence, il trouvera un emploi qui lui permette de gagner correctement sa vie et, partant, de fonder à son tour une famille ? Comment protéger les nouvelles générations de la précarité et donc du mauvais sort qui les guette ?

À ces questions nous allons très rapidement devoir répondre. Non par des paroles et des discours ésothériques, comme c'était trop souvent le cas jusqu'à présent, mais par des actes concrets qui fonderont le progrès économique et donc la paix sociale sur des bases solides.

Alors que notre pays s'affirme comme l'un des plus stables de l'Afrique centrale et que toutes les projections faites sur les dix ou vingt prochaines années garantissent qu'il continuera d'avancer pour peu que cette stabilité se renforce, l'enjeu que représente pour lui la jeunesse devient primordial. Non parce que le Congo pourrait être victime de troubles incontrôlés comme cela se produit dans d'autres parties du continent, mais parce que sa marche en avant dépendra de plus en plus de l'aisance dans laquelle vivront ses citoyennes et ses citoyens.

On ne le répètera jamais assez : l'Afrique en général, le Bassin du Congo en particulier, vont devoir gérer dans les décennies à venir un formidable accroissement de leurs populations. Enfin, pourvue des grandes infrastructures qui lui manquaient et que la colonisation n'avait pas su, ou pas voulu créer, cette partie du monde va voir se créer d'immenses marchés en son sein. Mais ce basculement dans un système économique ouvert, fondé essentiellement sur l'échange de biens et de services, ne se fera dans l'ordre que si les jeunes humains y trouvent leur place sans avoir à descendre dans la rue.

Pour le Congo, comme pour les nations qui l'entourent, la cause est d'ores et déjà entendue : rien de durable ne se fera et ne pourra se faire si la jeunesse ne bénéficie pas en priorité du « grand bond en avant » qui se dessine. Avis à tous ceux qui ambitionnent dans le proche avenir de jouer chez nous un rôle dans la conduite de la gouvernance publique.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Pascal Tsaty Mabiala dit oui au Dialogue national avec un préalable

Le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty Mabiala, a ouvertement déclaré que son parti est favorable au dialogue pourvu qu'il ne soit pas inscrit à son ordre du jour le point sur la modification de la Constitution du 20 janvier 2002. Un point de vue défendu lors de la conférence de presse qu'il a animée le 11 décembre à Brazzaville.



Une vue des membres et sympathisants de l'Upads

« Les discussions au cours de ce futur dialogue national devraient se limiter exclusivement aux modalités de mise en œuvre des recommandations des concertations politiques d'Ewo et de Dolisie, et également sur les préparatifs de l'élection présidentielle de 2016. Si c'est cela le dialogue, alors l'Upads pourrait se rallier à cette idée de plus en plus susurrée dans les états-majors des partis politiques », a déclaré Pascal Tsaty Mabiala.

«Il n'y aura pas de guerre au Congo»

Le premier secrétaire de l'Upads a appelé les Congolais à ôter de leur esprit le spectre de la guerre civile. Il les a assurés qu'au moment où le Congo retrouve petit à petit un climat de paix et de stabilité propice à la consolidation de la démocratie, il n'est dans l'esprit

de personne l'idée de recourir à la violence. « De qui viendrait-elle d'ailleurs lorsqu'on sait que les milices ont été désarmées, démobilisées et réinsérées », s'est-il interrogé. Et de souhaiter que le Congo doit retrouver ses vraies valeurs fondées sur l'intérêt général plutôt que sur la défense d'un égoïsme réducteur. Cet état de fait, a-t-il indiqué, favorisera la nécessaire construction de la cohésion. Mais celle-ci, a-t-il ajouté, doit s'inscrire dans un environnement démocratique qui s'impose à tous les Congolais, sans exception. Au cours de ces retrouvailles avec les journalistes, le premier secrétaire de l'Upads a salué les conclusions auxquelles est parvenu le récent sommet de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) avec l'élection au poste de secrétaire générale de cette prestigieuse institution de Michaëlle Jean qui, selon Pascal Tsaty Ma-

biala, incarne les valeurs démocratiques et de modernité. Cette heureuse promue, a-t-il dit, apportera de la fraîcheur et une dimension politique nouvelle à l'OIF qui en a tant besoin.

Il a aussi réagi à l'interview accordée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dès son retour de Cuba et du Sénégal. Pascal Tsaty Mabiala a dit l'étonnement de l'Upads en ce qui concerne la passe d'arme entre le président français, François Hollande et son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso.

L'Upads va-t-elle intégrer le gouvernement d'union nationale ?

À cette question d'un journaliste, la réponse du premier secrétaire de l'Upads est claire et catégorique : « Non, sa formation politique ne peut pas accepter de faire partie d'un gouvernement d'union nationale ». Son argument repose sur le fait que rien ne justifie une telle option étant donné que le Congo ne traverse pas une crise politique. Appelé à se prononcer sur les relations que l'Upads entretient avec ses dissidents qui ont créé le Congrès africain pour le progrès, le premier secrétaire a répondu, sans ambages, qu'ils sont tous les descendants du professeur Pascal Lissouba. « Lorsqu'il s'agira de discuter d'une question qui engage la nation et pour laquelle nos points de vue se convergent, nous nous asseyerons sur la même table que nos dissidents. Nous ne sommes pas des ennemis. Nous sommes des frères et sœurs avec tous ceux qui nous ont quittés pour telle raison ou telle autre », a indiqué Pascal Tsaty Mabiala.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras

Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INTERVIEW

Thierry Lézin Mougalla : « La nouvelle République sera celle de la modernité et de la responsabilité. »

Membre du gouvernement de la République, le débat actuel sur le changement ou non de la Constitution a interpellé Thierry Mougalla. Dans un entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, il jette un regard sur les événements survenus au Burkina Faso, dégage l'intérêt de la réforme des institutions de la République qui, elle-même, reste tributaire du changement de la Constitution.

Les Dépêches de Brazzaville : Monsieur le ministre, après les événements du Burkina Faso, où le président a démissionné suite à la pression de la rue, le débat sur le changement de la Constitution revient avec insistance au Congo. Quel est votre point de vue sur la situation?

Thierry Lézin Mougalla : Je voudrais rassurer les Congolaises et les Congolais : en effet, il y a une espèce de bruit de rue qui veut faire du Congo, demain, un Burkina Faso en puissance. Je voudrais ici d'abord rappeler que l'histoire de notre pays n'est pas celle du Burkina Faso. Notre pays a connu sa propre histoire, faite de moments tragiques et de bons moments. Je crois qu'aucun Congolais aujourd'hui, à l'esprit responsable, ne souhaiterait que nous retombions, par rapport à des questions purement politiciennes, dans les violences ou dans les tragédies que nous avons connues.

Une partie de la classe politique prône l'alternance. Comment appréciez-vous ces aspirations ?

TLM : Aujourd'hui chaque Congolais aspire à la paix et à l'émergence de notre pays, tel qu'elles sont mises en œuvre par le Président de la République et son Gouvernement. Par contre, nous allons nous heurter dans quelques années

à une réalité : personne ne restera éternellement aux affaires et personne n'est condamné à être en permanence dans l'opposition. Il est évident qu'une démocratie, c'est la possibilité pour les équipes d'alterner. Malheureusement, la Constitution actuelle, dans sa forme et dans son fonctionnement, ne peut permettre une pure et parfaite alternance demain. Imaginons que l'alternance comme on le dit, la « petite alternance » comme je l'appelle, intervienne avec l'élection d'un Président de la République qui ne soit pas de la majorité actuelle. En 2016, il va se passer que ce Président n'aurait pas les moyens politiques et institutionnels pour gouverner, puisqu'il n'aurait pas de majorité à l'Assemblée ni au Sénat. Aujourd'hui l'opposition, c'est 11 ou 12 députés sur 139 et c'est 5 ou 6 sénateurs sur 66. Cela veut dire que le Président élu ne disposerait pas de moyens ne fut-ce que pour voter un budget qui est quand même l'acte constitutif d'un gouvernement.

Que pourrait-il se passer si tel était le cas ?

TLM : Il va se passer que pendant un an, ce Président ne fera rien puisque ne disposant d'aucune capacité institutionnelle pour faire appliquer son programme, alors que les congolais attendront une action à même de résoudre les problèmes du pays. Plus

grave pendant un an, les deux pouvoirs vont se regarder en chiens de faïence. En novembre 1992, nous avons vu cela et c'est la rue, donc la violence, qui a réglé le problème.

Quel est finalement le véritable but de la réforme constitutionnelle que vous défendez ?

TLM : Il faut que, selon moi, nous changions la Constitution de manière à permettre à celui qui sera élu en 2016 dispose immédiatement de la possibilité de gérer le pays, c'est-à-dire de disposer du pouvoir d'État et d'un pouvoir législatif qui soit opérationnel. C'est ce que vise la réforme préconisée. C'est un aspect profond, un aspect conjoncturel, parce qu'on sait qu'avec la Constitution actuelle nous allons dans le mur par rapport à l'alternance. Deuxième aspect : si on parle d'émergence, il faut qu'on l'accompagne de l'émergence d'une nouvelle classe politique. Quels sont les enjeux de demain ? Plus le pays va se moderniser, plus il va avoir une diversité d'activités économiques, plus les Congolais vont demander de contrôler l'action des élus. Or, aujourd'hui, les acteurs politiques, notamment les acteurs de l'État, hormis le Président de la République qui rend compte au peuple, ne rendent compte à personne. Il faut donc donner la possibilité aux élus du peuple de contrôler et de sanctionner l'action du Gouvernement. Il faut, par ailleurs, donner à l'exécutif la possibilité d'être bicéphale. Le Président fixe le cap, mais pour le règlement des problèmes quotidiens, il faut un Premier ministre, qui soit soumis au contrôle d'une

Assemblée et d'un Sénat véritablement responsables.

Est-ce que l'émergence d'une nouvelle classe politique peut compter parmi les innovations de la réforme envisagée ?

TLM : Aujourd'hui, nous avons fait un constat : La classe politique congolaise est sclérosée et vieille. Il faut donc donner la possibilité à des nouvelles couches d'entrer dans le champ politique. Des pays comme le Rwanda ont réglé le problème car leur Constitution dit que la moitié des élus doit être composée de femmes. Elles sont un vecteur de rénovation de la vie politique car elles n'ont pas la même approche sectaire que les hommes. D'autre part, il faut permettre à la jeunesse de se retrouver dans la vie politique. Nos anciens, les notables, méritent d'être pris en compte dans le champ politique. J'imagine demain la possibilité de disposer pour eux d'une structure qui leur permettra de s'exprimer sur les grandes options du pays.

La diaspora congolaise s'active de plus en plus dans les débats politiques et la gestion du pays. Dans la perspective d'une réforme constitutionnelle, comment faire pour les prendre en compte ?

TLM : Il serait souhaitable que les Congolais de l'étranger aient leur place dans le champ publique, en votant les élus nationaux, et en ayant eux-mêmes, comme dans d'autres pays, des élus au niveau des deux chambres parlementaires. J'ajoute à cela une dernière chose : la décentrali-

sation renforcée avec un transfert effectif des ressources parce qu'aujourd'hui l'arrière-pays ne vit qu'à travers un processus de municipalisation accélérée, acte politique discrétionnaire du Président Denis Sassou N'Guesso. Si demain un Président élu décide que la municipalisation n'est pas son souci majeur, nous risquerons de constater l'arrêt de projets locaux de développement. Voilà quelques idées qui justifient, selon moi, le changement de la Constitution.

Il y a des voix qui disent oui au changement de la Constitution mais pas avec l'actuel Président de la République. Quel est votre commentaire à ce propos ?

TLM : Ces Congolais-là sont essentiellement des acteurs politiques. Pas le peuple. Parce qu'il n'y a pas un sondage aujourd'hui qui permet de dire que le peuple a tranché dans un sens ou dans un autre. Le véritable sondage sera l'expression du peuple par le référendum. De mon point de vue, il est bien audacieux pour certains de considérer d'avance que le peuple veut ou ne veut pas ceci ou cela. Je ne sais pas sur quel critère on dit aujourd'hui que le peuple profond voudrait que le Président de la République s'en aille. Le débat constitutionnel ne concerne pas un homme, mais l'avenir du pays. Il concerne la réussite de cette émergence économique, et la possibilité de faire naître une nouvelle classe politique adossée à des institutions qui soient celles du 21ème siècle. La nouvelle République sera celle de la modernité et de la responsabilité.

Propos recueillis par Quentin Loubou

VIE DES PARTIS

Le RDD suspend son appartenance à la majorité présidentielle

Dans un communiqué de presse parvenu le 11 à notre rédaction, le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) a annoncé qu'il suspend son appartenance à la majorité présidentielle. Le parti de Jacques Joachim Yombi Opango justifie cette décision par le non-respect de l'accord politique signé avec le parti congolais du travail (PCT). La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est l'attitude affichée par le PCT vis-à-vis du RDD aux dernières élections locales.

« Le non-respect de certaines clauses majeures, la tenta-

tive manifeste d'hégémonie et l'indifférence maintes fois affichée ont, de tout temps, marqué les cinq dernières années de l'accord politique entre le PCT et le RDD », précise le communiqué de presse. En ce qui concerne la position du RDD sur le débat qui défraie la chronique au sein des états-majors politiques relatif au changement de la constitution du 20 janvier 2002, le bureau exécutif national a examiné longuement et minutieusement le rapport de la com-

mission mise en place par le secrétariat permanent à ce sujet. Un point de vue a été entériné sur les trois cas de figure en présence qui sera

« Le non-respect de certaines clauses majeures, la tentative manifeste d'hégémonie et l'indifférence maintes fois affichée ont, de tout temps, marqué les cinq dernières années de l'accord politique entre le PCT et le RDD »,

soumis à l'appréciation du comité directeur du parti. Cette option devra tirer son fondement et sa pertinence

sur l'attachement du RDD aux acquis de la Conférence nationale souveraine, au pluralisme politique et à l'alternance démocratique pour la

sauvegarde de la concorde nationale. En conséquence, le moment venu, en toute responsabilité, le RDD indi-

quera sa position pour dire s'il est pour le changement ou non de la Constitution de janvier 2002.

En outre, le bureau exécutif national a exprimé une vive préoccupation sur la situation socio-économique nationale. L'accent a été mis sur les problèmes de l'habitat, de transport, du pouvoir d'achat, d'éducation et du chômage des jeunes. Le RDD a stigmatisé la réapparition, sous certaines formes, d'atteinte grave aux libertés fondamentales dans le pays.

Roger Ngombé

RECOUVREMENT DE L'IMPÔT LOCAL

Collaboration souhaitée entre les administrations fiscales et les collectivités locales

Les participants au séminaire des directeurs du Centre de rencontres et d'études des dirigeants des administrations fiscales (Crédaf), ont pris cette résolution, parmi tant d'autres, au terme de leurs travaux de trois jours (du 8 au 10 décembre).

Les administrations fiscales sont invitées à développer des relations avec les collectivités locales en vue des solutions consues au problème de recouvrement des recettes fiscales. « En matière d'assiette, il faut améliorer et optimiser la gestion avec la formation des agents, améliorer concrètement les liaisons entre les services parce qu'il y a une déperdition d'informations constatée, et les liaisons externes avec les collectivités locales pour les associer au recouvrement de leurs ressources », a stipulé le secrétaire général du Crédaf, Didier Cornillet, passant en revue quelques propositions.

D'un côté, la collectivité locale a un atout, elle est proche des citoyens et elle connaît le tissu sur lequel elle fonctionne. Ainsi, les administrations nationales comme les ministères ont besoin de ces informations. D'un autre côté, les autorités nationales, en particulier l'adminis-



Les officiels, photo Adiac

tration fiscale et comptable, possèdent des compétences techniques, de l'expertise. Toute cette capacité devrait être partagée avec les collectivités locales. Il est question que les uns soutiennent les administrations nationales à mieux définir le potentiel fiscal, le recouvrement, le recensement

des contribuables ; et les autres ont la charge de les renforcer à travers leurs expertises.

Le Crédaf, en partenariat avec la direction générale des im-

pectifs, des ateliers d'échanges avec les collectivités locales.

Les deux leçons du séminaire

pôts et des domaines du Congo, a organisé ce séminaire pour sensibiliser les cadres des administrations fiscales nationales et partager certaines idées. Il revient aux participants de relayer les messages, les contributions évoquées et les recommandations proposées en organisant, dans leurs pays res-

Il a été noté l'importance des liaisons entre les administrations nationales et les ministères en charge des collectivités locales et entre les collectivités locales elle-mêmes. La première grande idée est celle de formaliser des cadres de concertations, les modalités de fonctionnement en commun puis de ren-

forcer les capacités des collectivités locales. Concernant les financements, les séminaristes ont jugé utile qu'une réflexion soit menée sur les modalités à la fois pour reverser rapidement et, éventuellement, garantir aux collectivités locales un minimum de ressources annuelles.

Pour rappel, des freins ont été identifiés qui ne permettent pas la mobilisation optimale des ressources des collectivités locales provenant de la fiscalité locale. Ce séminaire a été une occasion pour les participants d'envisager les stratégies susceptibles d'assurer une mobilisation maximale desdites recettes afin de mieux répondre la demande sans cesse croissante des populations locales, en biens et services.

Ce séminaire a réuni 35 délégués représentant 15 pays membres du Crédaf. Le directeur cabinet du ministre des Finances, Jean Raymond Dirat a clôturé les travaux dudit atelier en présence du directeur général des Impôts et des domaines, Antoine Ngakosso.

Nancy France Loutoumba

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attijariwafa bank devient market maker sur la monnaie chinoise RENMINBI comme devise de référence au profit des exportateurs et importateurs sino-africains



Pékin, le 28 novembre 2014 - Dans le cadre des 9 conventions de partenariats stratégiques signées avec les institutions financières chinoises, le groupe Attijariwafa bank a conclu une convention avec Bank of China relative à la promotion du RENMINBI (monnaie chinoise).

L'accord s'articule autour des principaux axes suivants :

1. L'engagement de Bank of China et Attijariwafa bank à promouvoir au niveau de leurs réseaux respectifs en Chine, au Maroc et en Afrique, l'utilisation de produits et services libellés en RENMINBI et ce, par l'élaboration d'une offre de produits/services de paiement pour les transactions commerciales et financières en RENMINBI, de couverture (Spot, Forward) et de placement en RENMINBI.
2. L'organisation conjointe de conférences et séminaires destinés à promouvoir les échanges entre la Chine et l'Afrique Subsaharienne et notamment sur le RENMINBI et ses avantages pour les importateurs/exportateurs et investisseurs. Ces conférences seront organisées au Maroc et dans les pays africains de présence d'Attijariwafa bank afin de sensibiliser ses clients aux bénéfices à tirer de l'utilisation du RENMINBI dans leurs transactions avec la Chine, et ce, dans de meilleures conditions financières.
3. La promotion par Attijariwafa bank du RENMINBI comme devise de référence dans les échanges commerciaux sino-africains auprès de ses

clients corporates, PME et institutionnels dans tous les pays de présence en Afrique.

À cette occasion, M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank a déclaré : « Nous nous réjouissons de la conclusion de ces accords stratégiques avec notre partenaire Bank of China, qui offrent à nos clients l'opportunité de s'ouvrir sur le grand marché chinois tant pour le développement de leurs exportations que pour la sécurisation de leurs sources d'approvisionnement. Ils permettent aussi aux opérateurs chinois d'être mieux soutenus dans leurs investissements, et ce, dans tous les pays africains où notre groupe est présent. Il ne fait aucun doute que ces accords ouvrent des perspectives prometteuses à la communauté des affaires en Afrique et en Chine ».

À travers cet accord, le groupe Attijariwafa bank devient market maker sur cette devise et offre aux opérateurs économiques marocains et africains un levier de développement supplémentaire de leurs échanges et investissements avec les opérateurs chinois.

Contact presse

Mme Mariam El Khalifa
GSM : +212 6 47 47 32 48
E-mail : m.elkhalifa@attijariwafa.com

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Nous sommes dans un monde dangereux, Il y a des régions où il ne doit pas être accepté d'aller en voyages. Ce sont des règles. On sait maintenant les risques qui sont encourus. »

François Hollande, président français, devant la presse, 10 décembre 2014

« Malgré les pressions françaises, qu'ils aient finalement décidé, sans vraiment se battre, de retirer une à une leurs candidatures en faveur de la candidate du Canada est incompréhensible, inexplicable et inexplicable. »

Jean Claude de L'Estrac, candidat mauricien malheureux au poste de secrétaire général de la Francophonie, Jeune Afrique, 5 décembre 2014.

« Les discours sur la fin de la Françafrique, on en a entendus beaucoup. Le prédécesseur de François Hollande avait lui-même annoncé une rupture qui n'a pas eu lieu. Donc, ce n'est pas sur ces discours que l'on attendait François Hollande, mais bien sur ses actes. »

Fabrice Tarrit, président de l'association Survie, RFI, 21 novembre 2014

« Il est inacceptable de voir que certains malades d'Ebola peuvent être soignés en Europe ou aux États-Unis alors que la grande majorité meurt dans l'indifférence »

Michel Sidibé, directeur exécutif de l'Onusida, Jeune Afrique, 9 décembre 2014

« À partir du moment où les dirigeants seront en diapason de leur peuple, ils n'auront plus rien à craindre de leur armée, et enfin les armées pourront jouer leur rôle. »

Laurent Bigot, diplomate français, RFI, 9 décembre 2014

« L'écrivain est un visionnaire pour son peuple. Il anticipe, il met en garde »

Wole Soyinka, écrivain nigérian, Afrique Magazine, N°351-352 de décembre 2014 et janvier 2015

TRAVAUX PUBLICS

Le BCBTP se dote d'un nouveau matériel technique

Ce lot de matériel géotechnique, a été remis au Bureau de contrôle du bâtiment et des travaux publics, le 11 décembre, par le ministre de tutelle, Emile Ouosso.

Ces équipements techniques encore flambants neufs, viennent renforcer les capacités techniques de cette structure publique dont l'ambition est de devenir, à l'horizon 2018, une référence au niveau international.

Quatre types d'équipements ont constitué le lot de matériels réceptionné par le BCBTP, lequel devra être reparti entre Brazzaville et Pointe-Noire.

Le premier type d'équipements acquis, appelé matériel informatique et de communication, est composé de quarante ordinateurs, dont vingt ordinateurs de bureau et vingt portables ; d'un serveur ; de dix-sept interphones de types Yealink ; d'un projecteur ; de deux écrans plasmas de 43 pouces et d'une antenne VSAT. Le deuxième lot d'équipements, essentiellement le mobilier de bureau, est constitué de 21 bureaux ; de 4 chaises de direction ; de 9 chaises pour visiteurs et de 3 tables.

En ce qui concerne le laboratoire, le BCBTP a reçu 3 pénétromètres légers dynamiques motorisés ; 3 scléromètres digitaux ; 3 tarières motorisés et 2 stations totales pour la topographie.

Tout ce matériel sera reparti entre les services du BCBTP installés à Brazzaville.

La ville de Pointe-Noire quant à elle, a bénéficié de matériel d'exploitation, à savoir, deux

ateliers de forge ; un stock de matériels accessoires de forage ainsi que du matériel d'essais des carreaux et des peintures. Réceptionnant ce matériel, le directeur général du BCBTP, Ferdinand Doukaga Kwanda a promis en faire bon usage.

« Tout ce matériel traduit l'engagement du gouvernement pour la mise en œuvre du plan stratégique du BCBTP, Vision 2018. Il va servir au renfor-

d'appropriation le 10 décembre, sous la direction du ministre de l'équipement et des travaux publics, Emile Ouosso, s'appuie sur quatre orientations essentielles.

Il s'agit en effet, de faciliter la régulation du système concurrentiel par le biais d'un contrat d'objectifs et de performance ainsi qu'une offre adaptée au service privée ; offrir des prestations dignes de meilleures pra-



Emile Ouosso et le Dg du BCBTP (en kaki) devant un échantillon de matériel (photo adiac)

cement des compétences, de l'épanouissement et de l'efficacité du personnel. Pour notre part, nous vous rassurons que nous en ferons bon usage car la performance et la crédibilité de notre structure en dépendent », a-t-il souligné.

Un appui stratégique à la vision 2018.

Après sa profonde restructuration, le BCBTP aspire à devenir d'ici à 2018, l'ingénieur public de l'Etat congolais, pour la maîtrise d'ouvrages directe, et l'assistant principal à l'ingénieur public quant à la maîtrise d'ouvrages déléguée.

A cet effet, il a mis sur pied un nouveau plan stratégique dit vision 2018. Ce plan stratégique, qui a fait l'objet d'un atelier

techniques internationales. Au-delà de tout, le BCBTP vise surtout à transformer l'image d'un bureau de contrôle à faible valeur ajoutée, en celle d'un véritable laboratoire d'ingénierie à forte valeur ajoutée, en améliorant sa performance opérationnelle.

Toutefois, pour bien exécuter ledit plan stratégique, le BCBTP a mis en exergue sept piliers dits piliers de transformation, entre autres, l'alignement du cadre organique sur le cadre juridique et sur la stratégie, l'amélioration du fonctionnement par une démarche qualité. Il faut ajouter à cela, le renforcement des mécanismes de contrôle interne et du système de suivi des coûts et de performance et l'élaboration d'un plan de productivité.

Firmin Oyé



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91
E-mail : inscription@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

AFRIQUE CENTRALE

La BDEAC énonce ses priorités pour 2015

La Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) aspire à apporter une contribution efficace à la croissance des économies et à l'amélioration subséquentes des conditions de vie des populations de la sous-région.

Cette projection n'est plausible que grâce à la promotion du secteur privé et au développement des infrastructures notamment routier et énergétique.

Le président de la BDEAC, Michaël Adandé, l'a annoncé le 11 décembre à Brazzaville, lors de la présentation du bilan exercice 2014 ainsi que les perspectives de ladite banque pour l'année 2015.

« Votre banque, notre banque, va entrer à partir de l'année 2015 dans une nouvelle phase de son développement et de sa modernisation, notamment avec des engagements élevés et croissants, mais également sécurisés et reposant sur des procédures opérationnelles appropriées », a déclaré Michaël Adandé.

L'orateur a ajouté : « Les engagements projetés relèvent des secteurs prioritaires du plan stratégique 2013 à 2015. Ceux-ci seront pris dans les respects de la politique de financement en vigueur, fondée sur le partage des risques avec d'autres partenaires financiers, et sur une sélection rigoureuse des projets d'investissements à financer, grâce à des outils d'évaluation des risques répondant aux normes internationales ».

Notons qu'une telle vision exige de l'institution un profil de fonctionnement conforme aux standards internationaux. Elle devrait égale-

ment se donner les moyens de mobiliser des ressources financières d'un volume conséquent et adaptés aux projets de développement.

Au plan financier, les États membres et les actionnaires de la banque ont décidé de porter son capital de 210 à 1200 milliards FCFA, en la dotant ainsi d'une situation patrimoniale et d'une capacité d'endettement en rapport avec les objectifs opérationnels du plan stratégique 2013-2017.

En outre, c'est dans cette optique que la banque a engagé pendant les cinq dernières années, avec l'appui de ses partenaires extérieurs, des réformes allant de la gouvernance aux politiques de gestions des risques bancaires, en passant par le changement du référentiel comptable et la réingénierie du cycle de projet. « Ces réformes sont aujourd'hui quasiment achevées et graduellement mises en application par les services de la banque dans leurs opérations quotidiennes. Je suis convaincu qu'au-delà de la sécurisation des opérations, elles auront un impact certain sur l'attractivité de l'institution qui pourra, dès lors, se prêter à la notation, condition nécessaire à la mobilisation des ressources appropriées au financement des projets de développement », a conclu le président de la BDEAC.

Lopelle Mboussa Gassia

SOLIDARITÉ

L'artiste musicien Asalfo donne un coup de pouce à la Fondation Congo Assistance

Le leader vocal du groupe ivoirien Magic System a offert le 10 décembre une somme de 15 millions FCFA à l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sasou N'Guesso. Un encouragement pour les actions humanitaires qu'elle mène à travers sa Fondation Congo Assistance.

« C'est une sorte d'encouragement et de soutien que nous voulions apporter à une dame qui se bat dans le domaine social. Nous savons qu'elle a mené beaucoup d'actions à l'endroit des populations. Elle s'est beaucoup battue pour le bien-être des populations et surtout dans les secteurs de l'éducation et de la santé », a déclaré Traoré Salif dit Asalfo au sortir de son entretien avec l'épouse du chef de l'État. « Étant ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco, chargé de l'alphabétisation et de la Culture de la paix, il était important pour moi de venir lui apporter mon soutien et dire aussi que les Africains sont fiers d'elle. Nous sommes auprès d'elle à tout moment et nous sommes aussi disponibles de pouvoir lui apporter notre contribution », a-t-il ajouté.



Antoinette Sasou N'Guesso s'entretenant avec Asalfo

Rappelons que le fondateur du groupe Magic System est au sommet de sa gloire avec le 16^e disque d'or remporté en septembre dernier avec *Africainement vôtre*, dernier album du groupe. Avec le titre *On air* devenu l'hymne de l'équipe de France à la récente Coupe du monde, la réputation de Magic System a dépassé les frontières de la Côte d'Ivoire. La notoriété d'Asalfo et son implication dans les domaines de l'éducation et la culture lui ont valu, en septembre 2014, la prorogation de son mandat d'ambassadeur de bonne volonté de l'Unesco. En effet, la star du Zouglou

avait gracieusement offert une école maternelle à la commune de Marcory Anoumabo (Abidjan), dans le quartier où le groupe a vu le jour dans les années 1990. Avant cette énième distinction, Asalfo a été élevé au rang d'Ambassadeur des Droits de l'homme par le ministre ivoirien de la Justice, des droits de l'homme et des libertés publiques, Mamadou Gnénéma Coulibaly, en août 2014. Officier de l'ordre de mérite en 2007, Asalfo est également Ambassadeur culturel pour la réconciliation en Côte d'Ivoire.

Yvette Reine Nzaba



Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE	ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE	ASSURANCE TOUS RISQUES (Chaudières, Miroirs et Essais)
ASSURANCE MALAIRE	ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE VOYAGE	ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE TRANSPORT	ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE GLOBALE BANQUE	

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



le monde de l'informatique

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

● Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * french keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 479.000 TTC

● Acer Celeron (Couleur Rouge)

● Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * french keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

● Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.4" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * french keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 259.000 TTC








Avenue Alphonse Fongere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00243 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratch-cg.com - Web: www.terratch-cg.com

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les étudiants demandent la création des universitaires dans les grandes villes du pays

Réunis les 9 et 10 décembre à Brazzaville à la faveur des 2e journées citoyennes estudiantines, initiées par le Collectif des associations de l'université Marien-Ngouabi et des instituts privés de l'enseignement supérieur (CAE-UMNG/IPS), les jeunes congolais, ont formulé quelques recommandations allant dans le sens de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail.

Organisée dans le but de susciter l'éveil patriotique de la jeunesse congolaise à travers la conscientisation et la promotion des valeurs citoyennes, cette rencontre a été un véritable moment du donner et du savoir. C'est ainsi que les participants ont demandé, entre autres, la création des universités à Pointe-Noire et dans les autres villes du pays pour arrêter le déplacement vers Brazzaville. Les étudiants ont aussi recommandé l'instauration du programme

d'éducation civique à l'université Marien-Ngouabi et dans les instituts privés d'enseignement supérieur. L'objectif étant de promouvoir les droits des filles et des femmes par les institutions en charge des questions de la femme à travers des formations et communication de sensibilisation. Les autres recommandations concernent l'amélioration des conditions d'étude ; l'actualisation des programmes d'enseignement à l'université Marien-Ngouabi, l'informatisation

du système administratif ; l'accès à un meilleur système sanitaire pour les jeunes ainsi que la mise en place d'une politique d'emploi visant à garantir l'accès décent pour les jeunes. L'incitation des jeunes à l'esprit d'entrepreneuriat à travers des formations et leur participation inclusive dans l'exécution des politiques gouvernementales, dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement ont été également suggérés.

Placée sous le thème : « Jeunesse et citoyenneté », la 2e édition des journées citoyennes a été un haut lieu d'échanges entre les participants et les conférenciers. En effet, les étudiants ont suivi plusieurs communications. Il

s'agit par exemple de : « Citoyenneté et leadership féminin » présenté par la représentante du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) au Congo, Barbara Laurenceau. Elle a notamment souligné l'importance de la participation des jeunes au processus de développement par le rôle d'accompagnateurs des pouvoirs publics qu'ils jouent.

Exposant sur le « budget congolais : levier des mutations géo structurelles », le 2e vice-président de l'Assemblée nationale, Sylvestre Ossiala, a relevé l'importance et la pertinence du contrôle dans la gestion du budget. Le sous-thème : « Place du citoyen dans la consolidation de l'ordre constitutionnel » a été développé par le ministre de la Jeunesse et de l'Éducation, Anatole Collinet Makosso, co-organisateur de l'activité. Il a, en effet, fait le lien entre les concepts de citoyen et l'ordre constitutionnel en relevant qu'il n'y avait pas de citoyen sans ordre constitutionnel.

« La jeunesse doit viser l'excellence et ambitionner le beau pour relever les défis qui sont les leurs »

La deuxième et dernière journée a été dominée par deux communications dont celle du professeur Théophile Obenga sur les : « mœurs et coutumes bantou ». Rappelant la richesse culturelle et linguistique des Bantous, le

conférencier a souligné l'importance de la cohésion sociale chez les Bantous comme valeur capitale car, on ne saurait, selon lui, avoir un État sans patrie. Il a conclu sur l'émergence du Congo qui ne doit pas être un slogan mais un mode de vie, qui passe par l'ambition. « La jeunesse doit viser l'excellence et ambitionner le beau pour relever les défis qui sont les leurs », a indiqué Théophile Obenga.

La dernière communication a été faite par le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, qui a exposé sur le « respect des lois et règlements de la République ». L'orateur a rappelé que tout citoyen a le devoir de respecter les lois et règlements pour assurer le bon fonctionnement de la société, entretenir les meilleures relations avec les autres et l'État. Après avoir énoncé les procédures de mise en vigueur et les différents types des lois et règlements, il a exhorté les jeunes à prendre conscience de leur état de citoyen et d'espoir de la nation.

Rappelons la deuxième édition des journées citoyennes estudiantine a été organisée par le CAE-UMNG/IPS en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique et la représentation nationale du Fnuap.

Parfait Wilfried Douniama



Les participants; crédit photo Adiac

MAG SYS : chronogramme des séminaires de formation pour Pointe-Noire

LOGISTIQUE

Durée 2 Semaines (17h30-20h) - Coût 50 000F
 -Les Approvisionnements (achats, sourcing, stocks,...)
 -La gestion des stocks
 -Les incoterms
 -Le transport et l'assurance (calcul du fret,...)
 -Les moyens de paiement à l'international
 -Inventaires et traçabilité (code barre, RFID,...)
 -Maîtrise de coûts et des concepts à l'international

CRÉATION DES SITES WEB

Durée 2 Semaines (17h30-20h) - Coût 50 000F
 Apprentissage: -des Langages HTML et PHP
 -de la base de données MySQL
 -de l'hébergement et du référencement

Immeuble en face du hall des légumes Agri-congo Marché totale, derrière la fac de droit (à l'étage)-B/ville.

Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54.

P/Noire : Immeuble Batangouna à 3 niveaux où se trouve le VIP le Kremlin, après le pont fouks CNCSS-MBOTA (à 100m de la station Total en allant vers Mbota).

ZIMBABWÉ

Robert Mugabe : «Il y a plus de Noirs dans les prisons que dans les universités américaines»

Le président zimbabwéen, Robert Mugabe, en commentant l'actualité américaine sur la recrudescence des violences policières à l'égard de la minorité noire aux États-Unis, a reproché au président américain de n'avoir pas été à la hauteur des attentes des populations noires.

« Aller aujourd'hui à Harlem et Brooklyn où les Noirs bénéficient de faibles services en termes d'éducation et de protection sociale. Il y a plus de Noirs dans les prisons américaines que dans les universités américaines », a martelé Robert Mugabe.

Il a ajouté : « Obama a été un échec total en termes de ce que l'Afrique attend d'un président noir des États-Unis », lors d'un discours prononcé à Harare devant les membres de son parti la ZANU-PF. D'après Robert Mugabe, « le lea-

der américain Barack Obama n'a pas lutté pour les droits des Noirs aux États-Unis. »

Par ailleurs, il n'accepte pas que les États-Unis donnent de leçons au Zimbabwe et à d'autres pays en développement sur la question de la démocratie lorsque Washington affiche le pire bilan des minorités qui sont mal traitées, principalement des populations noires.

En l'espace de cinq mois, plusieurs Noirs ont été froidement tués par la police. Eric Garner tué à New York, Mike Brown tué à Ferguson et

Tamir Rice abattu à l'Ohio, laissant des familles entières en deuil. Seulement dans tous ces cas, les jurys composés en majorité de citoyens blancs, ne font que prononcer des non-lieux en faveur des policiers coupables.

Les mouvements de droits civiques entendent mobiliser toute la communauté afro-américaine, le 13 décembre prochain, afin d'attirer l'attention de l'État fédéral sur les vices du système judiciaire américain.

Depuis les sanctions économiques imposées par les États-Unis contre le Zimbabwe en 2003, les relations entre Harare et Washington sont toujours tendues.

Fiacre Kombo (Stagiaire)



Vous hésitez à vous lancer dans la création d'entreprise

Vous avez une activité que vous souhaitez développer

Le Fonds d'Investissement Solidaire du Congo FIS Congo vous accompagne dans votre démarche:

Validation du Concept

Etude de marché

Analyse du cycle d'exploitation

Analyse du processus de Production

Etude du financement des projets rentables

Réalisation du suivi post-crédation

Contact: Rue Nlandou Youmbi (Au fond de la rue de la radio Pointe Noire) Immeuble de l'ESCIC. 1er étage Tél : 06 862 66 63 Mail : contact@fiscongo.org

CÔTE D'IVOIRE

Charles Konan Banny annonce sa candidature à l'investiture du PDCI à la présidentielle de 2015

L'ancien Premier ministre ivoirien, Charles Konan Banny, membre de la coalition au pouvoir a annoncé sa candidature à l'investiture de son parti à l'élection présidentielle de 2015.

Cette annonce contredit le mot d'ordre de sa formation politique qui appelle à soutenir le président sortant Alassane Ouattara, qui devrait annoncer son souhait de briguer à nouveau la magistrature suprême en vue de poursuivre les réformes, le développement et la pacification de la Côte d'Ivoire.

Charles Konan Banny a été Premier ministre d'un gouvernement d'union nationale sous le président Laurent Gbagbo. Il dirige actuellement la Commission dialogue vérité et réconciliation. Membre du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) dirigé par l'ancien chef de l'Etat Henri Konan Bédié, Charles Konan Banny considère que « le PDCI est le plus grand parti de Côte d'Ivoire et qu'il doit participer à l'élection présidentielle ». Il a souhaité son investissement comme candidat de ce parti, allié du président Alassane Ouattara à l'élection présidentielle qui aura lieu en octobre 2015. En septembre dernier, Henri Konan Bédié appelait encore à soutenir la candidature de son allié à la présidentielle de 2015. Un appel qui avait provoqué de vives tensions.

Noël Ndong



IMMIGRATION

4300 morts en Méditerranée cette année selon le HCR

Les téméraires traversés des migrants ont coûté la vie à plus de 4000 d'entre eux, morts par noyade, froid ou faim : un record !

Depuis le début de l'année, à bord de leurs embarcations de fortune, les migrants (une majorité d'Africains originaires d'Erythrée, mais les certitudes en ce domaine ne sont pas des garanties !) viennent par vague sur les côtes italiennes pour tenter de gagner l'Europe. Partant surtout de petits ports de fortune de Libye, les migrants ne reculent devant aucun temps, chaud ou froid. Mais cette témérité leur a valu un record macabre cette année : 4300 morts !

Selon le dernier rapport du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, HCR, sur les 348.000 personnes qui ont risqué leur vie cette année pour émigrer au-delà des mers dans le monde, c'est en Mer Méditerranée qu'on a compté le plus de morts. C'est la traversée la plus dangereuse,

soulignent les humanitaires. Le phénomène des migrations vers des zones de relative prospérité intéresse à peu près tous les continents.

La zone frontalière entre les Etats-Unis et le Mexique est le point de passage attiré pour les migrants venant d'Amérique latine. En Asie du Sud-est, des flux provenant du Bangladesh ou de Birmanie (Myanmar), soit quelque 54.000 personnes selon les chiffres, tentent de passer chaque année en Thaïlande ou en Malaisie. La Corne de l'Afrique est traditionnellement aussi une zone d'émigration vers les pays du Golfe par le Golfe d'Aden et la Mer Rouge.

Mais, souligne-t-on, c'est la première fois que les migrants en provenance des deux pays « exportateurs » de migrants, Erythrée et Syrie, sont devenus majoritaires parmi les personnes comptabilisées vers l'Europe. On a dénombré 207.000 hommes,

femmes et enfants venant de ces deux pays sur les côtes italiennes de Sicile. Et parmi eux, ainsi qu'on peut le voir de semaine en semaine, un nombre effroyable de morts. Cela a révolté le pape François qui ne veut pas que « la Méditerranée soit devenue un véritable cimetière pour les migrants ».

L'ONU estime que les chiffres révoltants de ces morts sont comme une invite à ne pas considérer les hommes et les femmes qui fuient leurs pays pour des raisons diverses comme de simples « dommages collatéraux » d'un contexte de mondialisation. Le HCR, par la voix de son Haut-Commissaire Antonio Guterres, qualifie de « honteuse et malhonnête la 'mentalité' d'envahissement entretenue en Europe par les partis populistes face à l'immigration ». Le contexte actuel invite au contraire à privilégier la protection des vies humaines.

Lucien Mpama

LIBYE

La Cour pénale internationale saisit le Conseil de sécurité pour l'extradition de Saïf al-Islam

La Cour pénale internationale (CPI) vient de saisir le Conseil de sécurité de l'Onu pour demander que lui soit livré Saïf al-Islam, l'un des fils de Mouammar Kadhafi, soupçonné de crimes contre l'humanité. Saïf al-Islam est actuellement détenu en Libye.

TOYOTA = 100% CFAO

100%

GARANTIE CONSTRUCTEUR + PIÈCES D'ORIGINE



CFAO MOTORS CONGO

cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

Tél.: (242) 05 550 17 78 / 06 665 44 65
Tél.: (242) 05 504 93 33 / 06 665 14 39

DISTRIBUTEUR
OFFICIEL



TOYOTA

BANGUI

Xavier Sylvestre Yangongo demande une sanction contre les ex-Seleka

« Les forces rebelles qui se sont opposées à l'installation des préfets à Ndélé et Kaga-Bandoro doivent être pourchassées et boutées hors du territoire. A l'absence des Forces Armées Centrafricaines, les soldats internationaux déployés en Centrafrique dans le cadre de la Minusca devront aider à cette fin ». C'est l'appel pressant lancé par le général des corps d'armée, Xavier Sylvestre Yangongo, candidat indépendant à la prochaine élection présidentielle.

Pour le général des corps d'armée, il n'y a pas de place à la négociation lorsque des groupes armés rebelles défient l'Etat et ses institutions. « Il faut les bouter hors de la Centrafrique. Il n'y a pas à négocier avec ceux-là », a-t-il dit. Il plaide ainsi pour plus de fermeté vis-à-vis des groupes armés qui sévissent encore dans les provinces de la Centrafrique.

Devant les difficultés de réhabilitation que rencontrent les Forces armées centrafricaines (Faca) auxquelles incombent la responsabilité de la défense du territoire national et la protection des citoyens, Xavier Sylvestre Yangongo a plaidé pour une implication indéfectible des forces internationales, en mission de maintien de la paix en Centrafrique. « Nous avons des pays amis qui ont envoyé des forces dans l'Eufor-RCA, la Sangaris et la Minusca. Elles pourront nous aider à traquer ces bandits et à libérer le peuple centrafricain », a-t-il proposé.

Il demande par ailleurs que Baba Lade arrêté le 8 décembre à Kabo soit remis aux autorités tchadiennes pour être jugé.

Les missions de l'installation des préfets de Ndélé et Kaga-Bandoro, ont échoué au début de ce mois, devant le refus des combattants de l'ex-Séléka, de voir installer dans les zones occupées des commis de l'Etat.

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

François Bozizé candidat de son parti pour la future présidentielle

Dans un message à la nation rendu public le mercredi 10 décembre, l'ancien président centrafricain, François Bozizé, a annoncé qu'il était prêt à revenir sur la scène politique non seulement pour prendre part au futur dialogue inter-centrafricains de Bangui, mais aussi aux élections présidentielles dans son pays.

« Le président Bozizé n'a pas perdu ses droits civiques ni politiques. Il est le président fondateur du KNK et c'est le candidat le mieux placé au sein du KNK pour être notre représentant pour les futures élections présidentielles », a déclaré François Bozizé pour rompre son silence.

Sur le plan sécuritaire, le président déchu a déploré le « caractère inopérant », de l'accord de Brazzaville signé en juillet dernier et « sensé créer un climat plus propice à une normalisation de la situation ». Pour cela, il a appelé de tous les vœux la tenue du dialogue de Bangui. « C'est pourquoi, me trouvant éloigné de notre terre ancestrale, je n'ai cessé de prôner la nécessité de la tenue d'un Dialogue inclusif Inter-Centrafricains afin de permettre à notre pays de retrouver le chemin de la sécurité, de l'ordre constitutionnel, de la paix et du bien-être pour nos populations tant meurtries », a rappelé l'ancien président qui a toutefois salué l'apport de la communauté internationale dans la

résolution de la crise: « J'ai été particulièrement heureux de constater que la Communauté Internationale toute entière se penche enfin résolument sur la question du dialogue que j'ai longtemps souhaité. Car, le dialogue reste et demeure la seule issue de sortie durable de la crise que traverse le pays (...) Il faudra bien passer par un dialogue avec moi, en présence de tous ceux qui sont responsables du chaos centrafricain, à commencer par Michel Djotodia; Sinon, je ne vois pas comment la RCA pourra s'en sortir ».

Réagissant à la déclaration de l'ancien président concernant son retour en politique, le secrétaire général du KNK, Bertin Béa, a affirmé que la solution à la situation actuelle en RCA passe inévitablement par le dialogue entre tous les Centrafricains. « Pour résoudre la question centrafricaine aujourd'hui, il faut bien impliquer tous les acteurs nécessaires. Nous ne pensons pas seulement au président Bozizé, mais nous pensons notamment à Djotodia

et que sais-je encore. », a-t-il précisé.

Dans son adresse à la nation, François Bozizé, a relevé que la prise du pouvoir par la Seleka en mars 2013 avait mis un coup d'arrêt à plusieurs projets majeurs de développement du pays qu'il entendait réaliser et dont certains étaient déjà sur le point d'aboutir. Il a cité entre autres le pétrole centrafricain, longtemps considéré comme un rêve, qui était « sur le point d'entrer dans sa phase d'exploitation » ; la production de coton qui s'appropriait à battre des records ; les négociations avec Areva qui étaient en cours pour l'exploitation de l'uranium de Bakouma ; sans oublier l'exploitation industrielle de l'or de Ndassima dans le sud du pays. « Malheureusement, mes efforts ont été stoppés par cette crise militaro-politique », a regretté l'ancien président.

Parlant de la plainte déposée en France contre sa personne pour des commissions occultes présumées dans des contrats miniers, François Bozizé qui est toujours interdit de voyage par le Conseil de sécurité de l'ONU, a assuré que sans cet empêchement, il ne s'inquiéterait en rien dans cette affaire et serait prêt à répondre à la justice française.

Nestor N'Gampoula

blédina

BIEN S'ÉVEILLER, BIEN GRANDIR

Les céréales des petits futés.



Céréales Blédina au **Combifer**

BANGUI

Des promoteurs de droits humains déplorent la persistance des violations

Des violations de droits humains continuent de se faire enregistrer en République centrafricaine. Interrogé sur les mesures prises pour mettre fin à cette impunité, Joseph Bindoumi, magistrat hors hiérarchie et président de la ligue centrafricaine des droits de l'homme, a indiqué que les structures de défense des droits de l'homme ont « beau crier mais rien a changé ».

Lors d'un entretien accordé au RJDH, Joseph Bindoumi a déploré les exactions qui se poursuivent, malgré des multiples dénonciations faites par les acteurs de défense des droits de l'homme. Avant de rappeler quelques faits passés.

« Quand le président Michel Djotodja était au pouvoir avec comme Premier ministre l'ex-président de la ligue centrafricaine des droits de l'homme, Me Nicolas Tiangaye, il n'y avait pas de cohésion entre eux. Car l'un détenait des armes et l'autre n'en avait pas. Et cela a fait que beaucoup de personnes ont perdu leur vie. Les ONG des droits de l'homme ont crié, mais toujours pas de solution. Cependant nous continuons toujours de crier », a-t-il déploré.

Interrogé sur la question de dialogue national pour le mois de février 2015, le président de la ligue centrafricaine des droits de l'homme a souligné que cette rencontre, n'aura pas lieu tant

qu'il n'y a pas de désarmement. « Si aujourd'hui on parle du dialogue national en février 2015 c'est du mensonge. Le dialogue ne pourra pas avoir lieu tant que ceux qui détiennent encore leurs armes ne sont désarmés. Que les Nations-unies laissent le temps aux Forces armées centrafricaines de faire leur travail si les forces internationales se révèlent incapables ».

Pour Me Barthelemy Mathias Morouba, avocat et président de l'Organisation centrafricaine pour les droits de l'homme (OCDH), « le fait de tuer son frère, de le piller, d'incendier sa maison, de profaner les églises au moment des événements qu'a connus notre pays est le non-respect des droits de l'homme ».

Avant de relever que la RCA a aussi des droits et respecte aussi les droits universels, mais ces droits sont bafoués par les Centrafricains eux-mêmes. « La population ne peut pas

s'exprimer librement, l'Etat a perdu son autorité à Bangui aussi bien qu'à l'intérieur du pays à cause des hommes armés. Les autorités qui ont voulu se rendre dans les provinces afin de travailler pour la population sont tuées, elles sont chassées par des hommes armés. Où irons-nous », s'est interrogé Me Barthelemy Mathias Morouba.

En ce qui concerne les multiples violations que la RCA à connues, Me Barthelemy Mathias Morouba a précisé que les auteurs seront traduits devant la justice. « Ceux qui pensent qu'ils ont détruit la RCA et le développement du peuple centrafricain. Qu'ils sachent aujourd'hui que la loi existe, tôt ou tard ils seront traduits devant la justice nationale ou internationale » a-t-il souligné. Le 10 décembre 2014, le monde entier célèbre la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée et proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies dans sa résolution 217 A (III).

Source : Réseau des journalistes pour les Droits de l'Homme

MONDIAL DE JIU-JITSU

Des athlètes congolais s'essoufflent en huitièmes de finale

La performance est néanmoins jugée positive pour une première participation, à en croire le premier vice-président de la Fédération nationale, Beriche Djoubé.

Les Diables rouges de Jiu-jitsu se sont débattus tant bien que mal pour dépasser le premier tour de la coupe du monde de la discipline, disputée récemment à Paris en France. Trois athlètes s'étaient engagés à défendre les couleurs nationales dans cette compétition : un en Né-waza (techniques d'immobilisation) et deux autres en fighting system. Le compétiteur de la première spécialité, Hallele Bouesse s'est incliné dès le premier tour alors que Fred Vouta, champion du Congo en titre, et Loïc Djoubé ont remporté les combats les plus décisifs les ayant permis d'atteindre les huitièmes de finale. Une étape plus difficile qui a vu leurs compétences échouées. Les Diables rouges ont, en effet rencontré les plus forts qui les ont vaincus.

« Etre éliminés en huitièmes de finale de la coupe du monde est une bonne performance pour nous qui n'avions jamais pris part à une compétition de ce niveau », s'est justifié le premier vice-président de Fédé-



ration congolaise de Jiu-jitsu. D'ailleurs, a-t-il rappelé, cette fédération n'a été mise en place que le 4 octobre 2014 et n'a même pas encore atteint quatre mois d'existence puisque c'est à cette date-là que l'association congolaise qui régissait la discipline s'est départie de la tutelle de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires pour devenir une fédération à part entière.

Beriche Djoubé n'a pas manqué de souligner les difficultés qu'ils ont rencontré dans la préparation des athlètes. Ces derniers n'ont pas été internés pour un

travail préparatoire de qualité faute de moyens, a-t-il dit. « C'est le président René Serges Blanchard Oba qui s'est débattu tout seul pour que nous effectuions le déplacement de Paris pour ce mondial. Seul, il ne pouvait pas tout. (...) Il a fait l'essentiel », a indiqué le premier vice-président de la fédération, qui a souhaité que les choses rentrent dans l'ordre pour les prochaines échéances. Ce qui permettra sans nul doute une préparation conséquente pour des performances satisfaisantes.

Rominique Nerplat Makaya

COMMUNIQUÉ

L'association nommée Libota a vu le jour, le samedi 6 décembre 2014 au village Bambou situé au bord du fleuve Congo juste à l'entrée du couloir. C'était au cours de la grande réunion qui avait regroupé 82 participants hommes et femmes des villages Likouala, Mbamou Moutou ya Ngombé de l'île Mbamou et Bambou. Elle se propose comme objectifs « l'assistance, l'entraide et la réalisation des activités agricoles ». Son siège est fixé à Moutou ya Ngombé. A l'unanimité Mr Henri Peya-Dimi a été élu président de l'association.

NÉCROLOGIE

La famille Biahomba à la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle et grand père Biahomba Paul décès survenue le samedi 29 novembre 2014 à 03 heures du matin. L'enterrement aura lieu ce vendredi 12 décembre 2014 au village de Boko.



IN MEMORIAM

12 décembre 2011 - 12 décembre 2014
Voici trois ans (3) ans jour pour jour que cela a plu au Seigneur de rappeler dans son royaume notre père Ndaki Guy Julien (Petit-Chose). En ce jour mémorable chargé de souvenirs, nous, enfants de l'illustre disparu, associons notre profonde douleur à celle des parents et amis qui l'ont connu et aimé tout en sollicitant de tous une pensée pieuse pour sa mémoire.

Une messe sera dite en sa mémoire ce vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 décembre 2014 en l'église Saint Joseph de Talangai à 6H30.

Papa, nous ne t'oublierons jamais !



•CONSEIMMO et ACDES consulting

Enfin

Vous êtes Chômeurs, Diplômés sans Emploi !
Le Chemin de la réussite est là
La solution des Diplômés sans emplois est là
LE BUSINESS est là

Et si on disait de faire une reconversion en jeune Entrepreneur juste pendant 7 mois seulement à l'issue de laquelle vous générant jusqu'à 300 000 f CFA par mois qui serviront de Financement pour réaliser vos projets ?
Vous êtes intéressés ?

Contactez-nous

En face du Cercle Culturel Sony Labou Tansi
En diagonale avec l'hôpital Bissita
Baongo
Tél ; 06 658 90 60 / 06 944 56 65

Vous doutez?

VENEZ VOIR,

si à la fin de votre Formation vous n'avez pas cette activité, on vous rembourse vos frais de formation.

#AFRICAAGAINSTEBOLA

**IL FAUT UN VILLAGE POUR COMBATTRE LE VIRUS EBOLA
ET UN CONTINENT POUR GAGNER LA GUERRE.**

En partenariat avec l'Union Africaine, tous les opérateurs de téléphonie mobile au Congo soutiennent la lutte contre Ebola.

**FAITES VOS DONNS EN ENVOYANT «STOP EBOLA»
PAR SMS AU 7979 (AIRTEL&WARID) ET 3333 (MTN)**

Coût du SMS : 100 FCFA



FINANCES

Sévère diagnostic de la Banque mondiale pour l'année 2014

Au Romeo Golf, la presse nationale a pu se procurer, le 10 décembre, des exemplaires du Rapport de suivi de la situation économique et financière de la RDC, deuxième document du genre rédigé par l'équipe d'experts de cette institution de Bretton Woods.

Dans l'ensemble, trois faits importants ont pu être soulevés pour bien marquer les évolutions économiques récentes et le contexte sociopolitique en RDC. D'abord, il y a, a précisé la Banque Mondiale (BM), une croissance économique soutenue tirée essentiellement par le secteur minier. Ensuite, le document est également revenu sur l'urgence d'une meilleure mobilisation des potentialités du secteur des ressources naturelles. Il convient de soutenir le niveau des réserves et de maintenir la soutenabilité macro-budgétaire. Enfin, l'État doit avoir les moyens matériels pour faire res-

pecter sa souveraineté et s'assurer le développement du pays ainsi que sa cohésion nationale. Cet outil a été élaboré de manière pédagogique, en allégeant toute la technicité pour permettre une meilleure compréhension. Et il y a un total de sept points importants auxquels l'équipe d'experts de la BM a tenté d'approfondir sans détours en levant toutes les zones d'ombre. Il est réaffirmé les bons scores de la RDC en matière de taux de croissance. Ceux-ci continuent à se situer à leur niveau le plus élevé grâce à l'apport du secteur minier qui a profité d'une forte hausse de la production du cuivre, plus de 52%. Les secteurs des services et de l'agriculture y ont également contribué dans une moindre mesure. Mais il faut arriver aujourd'hui à débloquer le potentiel encore inexploité. Outre la formation d'une main d'œuvre compétente, le plus

grand objectif sera sans nul doute de mettre à la disposition de la population des produits alimentaires en plus grande quantité et à des prix abordables. Avec une meilleure mobilisation des recettes minières, la RDC pourrait engager des investissements plus costauds.

Le deuxième point est lié justement à la mobilisation des recettes en deçà du potentiel fiscal. Les experts de la BM ont même constaté un rythme plus accru de croissance de la production minière par rapport aux recettes générales et minières. « *La RDC a collecté 13% du PIB en recettes domestiques en 2013, contre 14,9% en 2012 et 12,5% en 2011* ». En clair, l'on assiste bien à un tassement des recettes totales. Quant au troisième point, il fait remarquer que la baisse des recettes a conduit à un choix difficile entre réduire les dépenses d'infrastructures et sociales pour

maintenir la stabilité macro-économique ou creuser les déficits au prix de la stabilité, a noté la BM. Cela explique les faibles taux d'exécution du budget en 2013, notamment 56% pour le budget lui-même et 36% pour les secteurs sociaux et d'infrastructures. La conséquence est bien l'incapacité de dégager des espaces budgétaires pour faire face aux défis de développement.

Les quatrième et cinquième points se rapportent toujours aux recettes. Il s'agit à la fois de sortir le pays de la dépendance de l'aide internationale. « Une meilleure mobilisation des recettes, renforcée par les programmes des bailleurs de fonds, pourrait assurer la soutenabilité macro-économique, sans compromettre les objectifs de développement ». Il est nécessaire d'arriver à des nouveaux équilibres à travers des réformes. D'ailleurs, le cinquième point

invite à une meilleure mobilisation des recettes pour améliorer la capacité de l'État à affronter la fragilité sociale et nationale. Le rapport s'étonne de l'ambivalence entre l'activité minière et la pauvreté. Bien que quatorze communes aient développé une activité minière, l'on constate des investissements sociaux dans près de 20% de celles-ci, notamment l'école, la santé, l'électricité et l'eau. Dans les zones rurales ou semi-rurales dominées par l'activité minière artisanale, la proportion des communes bénéficiant de services sociaux n'est que de 4% en moyenne. Une large opinion reconnaît le rôle néfaste du secteur minier si l'État ne joue pas suffisamment son rôle de régulateur. Enfin, le sixième point insiste sur l'utilisation efficiente des services sociaux grâce à la disponibilité, aux coûts et aux infrastructures.

Laurent Essolomwa

REMISE ET REPRISE

Omer Egwake prend les commandes du ministère de l'Urbanisme et Habitat

Plaçant son nouveau mandat sous le signe de la continuité, l'élu de Bumba entend capitaliser les acquis engrangés par son prédécesseur.

Le bâtiment du secrétariat général à l'Urbanisme et Habitat situé sur l'avenue Lukusa dans la commune de la Gombe a abrité le 11 décembre la cérémonie de remise et reprise entre Fridolin Kasweshi et Omer Egwake récemment nommé ministre de l'Aménagement du territoire, Urbanisme et Habitat. C'est dans cet immeuble que le nouveau promu prendra désormais ses quartiers. Le rituel généralement consacré à ce type d'événement avait tenu ses promesses. L'ambiance était bon enfant sur fond d'un folklore Bangala dont les chants étaient poivrés des cris et slogans en l'honneur du président de l'Alibila. Dans les pièces exigües du bâtiment s'entremêlaient membres et sympathisants de cette association, syndicalistes, cadres et agents du ministère, journalistes et autres curieux. Seulement une poignée des gens ont eu accès à la salle où s'est tenue la cérémonie.

Sobre dans son agencement, elle a été supervisée par la secrétaire générale intérimaire à l'Urbanisme Thérèse Bafalanga et déclinée en trois temps forts. Brossant l'état des lieux du ministère, la secrétaire générale, qui avait pris la parole en lumineuse, s'est félicitée du travail abattu par Fridolin Kasweshi. De l'organisation de la première table ronde sur l'urbanisme et habitat au déploiement des agents du ministère à travers toute la République en



Omer Egwake ya Ngembe

du territoire, Urbanisme et Habitat sont, par essence, intimement liés.

Très ému, Omer Egwake n'a pas pu dérouler son bagout habituel. Tout en reconnaissant à son prédécesseur la maîtrise du secteur de l'urbanisme, il a tenu à rassurer l'administration de son ministère de sa franche et sincère collaboration. Ce n'est qu'en synergie, a-t-il fait savoir, que les attentes des uns et des autres seront comblées.

« *Nous devons travailler en toute franchise et en cas de problème, seul le dialogue pourra être notre ultime recours. Aidez-moi à vous aider* », a-t-il déclaré. Ces mots du nouveau ministre ont résonné comme un leitmotiv dans l'esprit des agents et cadres du ministère qui ont promis à leur nouveau patron soutien et abnégation dans le travail.

C'est dire que le nouveau ministre mesure parfaitement la hauteur des défis et entend capitaliser les acquis déjà engrangés par son prédécesseur. En effet, c'est sous le signe de la continuité qu'il place son mandat avec, en toile de fond, la poursuite de la lutte contre la spoliation des immeubles de l'État à Kinshasa et au Katanga. Un coup de fraîcheur sera également donné à la croisade amorcée contre les constructions anarchiques.

Fructueux mandat en perspective pour l'élu de Bumba qui s'est taillé, au fil de temps, la réputation d'un grand battant qui ne lâche rien. Sacré Egwake !

Alain Diasso

UNION EUROPÉENNE

L'association déterminée à faire respecter les droits de l'Homme

La résolution a été exprimée par la haute représentante, Federica Mogherini, à l'occasion de la célébration de la journée internationale des droits humains.

Dans une déclaration faite le 10 décembre, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, qui commémore l'adoption, il y a soixante-six ans par l'Assemblée générale des Nations unies, de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, la haute représentante, a rappelé les actions menées par l'Union européenne (UE) en faveur des droits de l'homme. Pour elle, le renouvellement en 2015 du plan d'action en matière de droits de l'Homme et de démocratie sera l'occasion de réitérer cet engagement et de s'attaquer à d'autres obstacles qui se posent à l'universalité et à l'indivisibilité des droits de l'Homme.

Federica Mogherini a, par ailleurs, noté qu'il y a deux ans, l'UE a adopté le cadre stratégique en matière de droits de l'homme et de démocratie, assorti d'un plan d'action, et a désigné son représentant spécial (RSUE) pour les droits de l'Homme. « *Depuis, avec le soutien des États membres de l'UE, nous militons en faveur des droits de l'Homme dans le cadre de plus de quarante dialogues sur ce thème menés avec des pays tiers et nous œuvrons aux côtés d'organisations régionales et multilatérales, parmi lesquelles l'ONU* », a-t-elle souligné.

Federica Mogherini s'est souvenue que le RSUE, Stavros Lambrinidis, coopère étroitement et de manière proactive avec des partenaires-clés et soutient le rôle des organisations de la société civile dans le monde entier. « *Les délégations de l'UE suivent la situation, font rapport et interviennent sur les questions concernant les droits de l'Homme, parfois dans des conditions très difficiles* », a-t-elle soutenue.

Beaucoup restent à faire

La haute représentante a reconnu des résultats importants obtenus mais, a-t-elle fait observer, il reste encore beaucoup à faire. À l'en croire, un des points qui appellent une action de la part de l'UE est la torture. « *La Convention contre la torture a été adoptée par l'ONU, il y a trente ans, jour pour jour, et pourtant cette forme de violence est encore largement pratiquée à travers le monde. Il convient que nous nous y attaquions de toute urgence* », a-t-elle fait observer. Le RSUE a rappelé que le thème de la Journée internationale des droits de l'Homme retenu pour l'année 2014- Human Rights 365- « *reflète l'aspiration que chacun de nous, où qu'il se trouve, à tout moment, puisse jouir pleinement de tous les droits de l'Homme* ».

Lucien Dianzenza

PARLEMENT

L'examen de la loi électorale renvoyée à une session extraordinaire

Après la clôture le 15 décembre des travaux de la session ordinaire de septembre, l'Assemblée nationale et le Sénat devront entamer une autre session extraordinaire d'un mois, soit du 5 janvier au 5 février 2015.

Le lundi prochain sera clôturée la session parlementaire ordinaire dans les deux chambres législatives. C'est avec un arrière-goût d'inachevé que les rideaux seront tirés pour cette session qui n'aura hélas pu examiner la proposition de loi modifiant et complétant la loi n°06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielle, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales telle que modifiée par la loi n°11/003 du 25 juin 2011. Contre toute attente, l'initiateur de cette proposition de loi, le député Delly Sessanga, avait jugé bon de la retirer estimant que les circonstances ne s'y prêtaient pas. Entre-temps, le temps presse et les élections attendues d'ici 2015 s'approchent à grand pas. D'où l'urgence pour les élus du peuple de se remettre vite au travail en passant au crible la loi électorale afin de doter le pays d'un outil législatif à même de garantir des scrutins apaisés.

La conférence des présidents qui s'est réunie le 10 décembre est convaincue de la nécessité de convoquer une nouvelle session extraordinaire pour examiner

ce texte de loi impératif quant à l'organisation des élections en RDC. Après débats et délibérations, il a été convenu de convoquer une session extraordinaire en début d'année 2015, soit du 5 au janvier au 5 février, avec au menu la loi électorale. Séance de rattrapage donc pour les députés et sénateurs dont les vacances parlementaires viennent d'être écourtées à la suite de cette décision. Conséquence : le projet de loi déposé par le gouvernement portant révision de quelques dispositions de la Constitution du 18 février 2006 a été rejeté au profit de l'initiative de Delly Sessanga qu'une certaine opinion présente comme une bouffée d'oxygène pour la majorité. Celle-ci tiendrait, d'après elle, à y introduire des dispositions visant à prolonger le mandat du président de la République.

Des indiscretions font même état des options déjà levées par ce projet de loi électorale telle que le basculement vers un suffrage universel indirect pour le vote du président de la République, des députés provinciaux et des sénateurs. En tout état de cause, la majorité qui tient à faire passer des idées n'aura pas à batailler dure devant une opposition parlementaire visiblement non intéressée. Cette dernière, sans doute désillusionnée par la publication du gouvernement de cohésion nationale suite au débauchage de certains de

ses membres, a déclaré ne pas prendre part au débat y afférent. L'on tend inexorablement vers un nouveau blocage, à moins que la majorité décide, comme elle sait le faire, d'effectuer un passage en force. À ses risques et périls. Cependant, eu égard à la sensibilité de la question, le besoin de mettre tous les protagonistes autour d'une table est impératif. Le consensus est donc requis dans ce genre des situations pour ne pas compromettre le système démocratique dans lequel le pays fonctionne actuellement. Il sera dorénavant question de discuter du mode de scrutin, de la régularité et du financement du cycle électoral et des mécanismes de contrôle de sorte que les règles de jeu soient préalablement bien définies. En dehors de cette démarche, estiment maints analystes, le pays se dirigera droit vers une impasse dont il sera difficile d'en sortir.

Rappelons que la loi électorale ne sera pas la seule matière au menu de cette session extraordinaire de janvier 2015. Le texte de loi sur la Caisse nationale de péréquation ainsi que les projets de loi fixant les limites des provinces et celles de la ville de Kinshasa et celui portant sur les modalités d'installation de nouvelles provinces seront également débattus au cours de cette session extraordinaire.

Alain Diasso

SANTÉ

Des opérations de fistule urologique à l'HBMM

Les opérations visent à guérir ces femmes malades de leur affection et de les réinsérer dans la société.

Parmi les seize femmes qui ont été enregistrées, sept d'entre elles ont été opérées de fistule urologique pour la journée du 11 décembre à l'Hôpital Bimba-Marie-Mutombo (HBMM), dans le cadre de la campagne de lutte contre cette maladie d'incontinence urinaire initiée par le Fonds de Nations unies pour la population (Fnuap), en partenariat avec cette formation médicale. Selon les prévisions, ces opérations assurées par le spécialiste sénégalais, le Pr Magueye Gueye, en collaboration avec les praticiens de l'HBMM, devront se poursuivre le 12 décembre. Dans le cadre de cette campagne, le professeur sénégalais anime également un symposium auquel participent les corps scientifiques afin de circonscrire la situation des fistules en RDC.

Un acte visant la réintégration sociale des malades

Concernant ces opérations, les médecins procèdent à la réparation infectée en vue de pallier la perte involontaire des urines dont souffrent ces fistuleuses. L'acte chirurgical change l'état des ces femmes incontinentes, en leur rendant la capacité de gérer leurs urines et de vivre normalement

dans la société. Ces malades sont préalablement consultées avant de subir ces opérations. Pendant ces consultations, le test consiste à prélever un liquide dans l'appareil urinaire afin de déterminer la présence ou non de la fistule. Il est garanti que ces opérations ne dérangent pas les possibilités de procréation de ces femmes opérées. Selon l'infirmière en chef du département de gynécologie obstétrique de l'HBMM, Esther Sikiala, après cette opération, la femme opérée peut réintégrer la société et mettre au monde. Mais il lui sera difficile de le faire pas par voie basse mais plutôt par césarienne.

Un échange d'expériences

Avant de procéder à ces premières opérations, le Pr Magueye Gueye avait visité l'HBMM. C'était, pour lui, question de se rendre compte et de se rassurer sur les conditions que présente cette institution hospitalière implantée dans le Tshangu, qui constitue le cadre choisi pour ces opérations. Il avait, ensuite, eu une réunion technique avec l'équipe commise à cette campagne constituée, en plus de lui-même, des médecins congolais prestant à l'HBMM, ainsi que de l'administrateur général de cet hôpital, Me Jaques Mpoyi Louman et des délégués du Fnuap. Cette réunion a permis de faire

un état des lieux des fistules en RDC. Par ailleurs, le symposium a permis aux participants de débattre sur la prise en charge des malades souffrant de cette affection, de la prévention de cette maladie et de la réinsertion des femmes victimes de cette dite maladie dans la société, étant donné que la plupart d'entre elles font objet de stigmatisation et de rejet dans la société et sont obligées de vivre isolées. L'importance de leur réinsertion a été soulevée par plusieurs participants à ces travaux dont le Dr fustilo-chirurgien Lumingu. Dans ses interventions lors de ces assises, le Pr Magueye Gueye a noté qu'il est également question d'étudier comment établir un programme de formation dans le cadre du renforcement des capacités des médecins congolais. La formation prévue devra également s'atteler sur les cas de fistules gynéco-obstétricales, étant donné qu'il y a une diversité de formes des fistules obstétricales, liées au traumatisme et aux violences sexuelles. Le spécialiste sénégalais a fait savoir que l'on peut éviter la fistule obstétricale avec une prise en charge prénatale. Il a, de ce fait, préconisé une prise en charge en évitant les mariages précoces et procéder à un planning familial.

Lucien Dianzenza

OMS

Intensification de l'action de prévention de la violence au niveau

Dans son rapport situation mondiale 2014 sur la prévention de la violence publié conjointement avec le Programme des Nations unies pour le développement et l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) révèle que quatre cent septante cinq mille personnes ont été assassinées en 2012 et que l'homicide est la troisième cause de décès dans le monde chez l'homme de 15 à 44 ans.

Premier rapport à évaluer l'action entreprise au niveau national pour remédier à la violence interpersonnelle, à savoir la maltraitance des enfants, la violence chez les jeunes, la violence exercée par des partenaires intimes et la violence sexuelle ainsi que la maltraitance des personnes âgées, le rapport sur la prévention de la violence au niveau mondial révèle que seul un tiers des cent trente-trois pays sur lesquels des données ont été recueillies mettent en œuvre des initiatives de grande ampleur pour prévenir la violence, comme les programmes de prévention du harcèlement, les visites d'infirmières dans les familles vulnérables et la fourniture d'un soutien aux personnes qui s'occupent de personnes âgées. Un peu plus de la moitié des pays seulement, poursuit cette investigation, assurent la pleine application d'un ensemble de douze lois dont on considère généralement qu'elles permettent

de prévenir la violence, même si 80% des pays les ont adoptées. La moitié des pays seulement ont mis en place des services visant à protéger et soutenir les victimes de violence.

Donnant son point de vue sur les violences, Margaret Chan, directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, note que les effets de la violence sur les familles et les communautés sont considérables et peuvent avoir pour conséquences un mauvais état de santé, qui dure toute la vie pour les personnes touchées. Pourtant, renchérit-elle, nous savons ce qui fonctionne pour prévenir la violence dans nos foyers et nos écoles, sur nos lieux de travail, sur les aires de jeu et dans nos rues. « Nous devrions prendre exemple sur les États qui ont montré que l'on pouvait réussir à réduire la violence en prenant les mesures nécessaires. Ils nous montrent qu'il est en réalité possible de prévenir la violence ».

Selon ce rapport, les conséquences de la violence sur la santé physique, mentale, sexuelle et génésique durent souvent toute une vie. La violence contribue, par ailleurs, aux principales causes de décès telles que le cancer, les maladies cardiovasculaires et le VIH-sida car les victimes ont un risque accru d'adopter des comportements comme le tabagisme, la consommation d'alcool et de drogues et les comportements sexuels à risque.

Aline Nzuzi

CINÉMA

« Abeti Masikini, le combat d'une femme », bientôt la grande première

L'évènement coïncide avec l'agenda de « l'année Abeti Masikini » qui prévoit une série de manifestations prévues entre Kinshasa, la Province Orientale et le Katanga jusqu'en novembre 2015.

Le documentaire de 60 minutes réalisé par Laura Kutika et Ne Kunda Nlaba relate la vie et l'œuvre de la célèbre chanteuse congolaise Abeti Masikini, de sa jeunesse à sa disparition. Une projection privée à l'attention de la presse a eu lieu en septembre dernier à Paris et le film a été chaleureusement accueilli par les chevaliers de la plume. Un reportage sur ce documentaire a également été récemment diffusé dans l'émission « *Africanités* » diffusée sur TV5 monde. Les réalisateurs ont recueilli les témoignages de plusieurs proches de la diva congolaise : Gerard Akueson, mari et manager d'Abeti Masikini ; Slim Pezin, l'arrangeur de la chanson « *Motema pasi* » ; Komba Bellow, ex-musicien d'Abeti ; Manu Bale, son ancienne Chorégraphe ainsi que Berthrand Matoko, écrivain et attaché de presse d'Abeti Masikini ; Carlos Kalimasi, cousin de la chanteuse. Au-delà de la vie d'Abeti Masikini, le documentaire évoque les droits de la femme, car la chanteuse, qui

combinait vie familiale et vie professionnelle, avait su pleinement exploiter son talent en partant du principe que l'essentiel est d'être bien dans sa peau.

Le film est une adaptation d'« *Abeti Masikini, la voix d'or du Zaïre* » rédigé par Berthrand Nguyen Matoko, également connu sous le nom de Bebe Matoko. C'est en grande partie l'histoire relatée dans ce livre qui sera retransmise sur grand écran. Le film revient notamment sur les grands concerts livrés par la chanteuse congolaise à travers le monde : Ciné Palladium de Kinshasa (1972) ; Olympia de Paris (1973, 1975 et 1986) ; Carnegie Hall de New-York (1974) ; Grand stade de Lomé (1975) ; Wimbledon à Londres (1986) ; New - Morning de Paris (1986) ; Zénith de Paris (1988) ; Théâtre Apollo de Harlem (1989) ; dix-sept galas en Chine populaire (1989). En 1992, apprend-on, Abeti Masikini s'est produite pour la dernière fois à la salle LSC à Paris. Pour rappel, l'« *Année Abeti Masikini* » est une initiative de la fondation portant le nom de la diva. Elle est dirigée par Yolanda Masikini, fille de la regrettée chanteuse. La fondation vise à mettre en exergue « *Abeti sous toutes ses facettes* ».

Patrick Kianimi

FOOTBALL

Le président actif V.Club Mokanda jette l'éponge

Landry Loembet a démissionné à l'orée du démarrage du championnat national de football d'élite, le 20 décembre 2014. Il était le président actif de V.Club Mokanda, l'une des équipes phare de Pointe-Noire.

Dans une lettre adressée au président du comité directeur du club datant du 27 novembre, Landry Loembet, a indiqué : « je viens très humblement vous transmettre, à vous et à l'ensemble de la famille sportive de l'As V.Club Mokanda, ma décision de quitter mes fonctions de président actif de notre association. » Une démission qu'il justifie entre autres, par certaines raisons professionnelles. « Pour des raisons de convenance personnelle et de disponibilité liées à mes activités professionnelles, je ne peux plus assurer pleine-



< Sans données à partir du lien >

ment mes fonctions. Pour cela et dans le souci de permettre un renouvellement de nos instances dirigeantes, je vous prie de bien vouloir prendre acte de ma démission », stipule la lettre.

Toutefois, Landry Loembet sou-

haite qu'à l'issue de cette nouvelle saison sportive son ancien club puisse redorer son blason et figurer parmi les meilleurs du pays. Rappelons que Landry Loembet quitte ses fonctions après deux saisons consécutives (2012-2013 et 2013-2014).

C'est dans des conditions difficiles qu'il avait pris les rênes de cette équipe, alors qu'elle était reléguée en ligue 2. Avec les moyens de bord « le papa chéri » des V. clubiens a pu ramener l'équipe en division d'honneur en fin de saison 2012-2013, où elle a occupé la 9e place au classement général.

Charlel Léa Legnoki

Emilienne Raoul visite les plantations des autochtones du village Boudouhou

Profitant de son séjour de travail dans la communauté urbaine de Sibiti (Lékoumou) la semaine dernière, la ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Emilienne Raoul a visité les plantations des populations autochtones du village Boudouhou, quatre mois après le don du matériel agricole qu'elles avaient reçu d'elle

La coopérative des populations autochtones du village Boudouhou (village situé à environ 25 kilomètres de Sibiti-urbain) avait reçu lors du premier passage de la ministre le 12 août dernier, du matériel aratoire d'une valeur de près de 600.000 FCFA avec une aide financière de 300.000 FCFA pour l'achat de semence d'arachide et de bananiers. Satisfaite du geste et s'exprimant au nom des populations autochtones bénéficiaires, la sous-préfète de Mayéyé, Joséphine Lounda pense que ce geste combien louable permet l'autonomisation économique de ces populations autochtones et de les rap-



La ministre suivant les explications d'une femme autochtone de la coopérative

procher du bantou.

Notons que dans ce champ dont la récolte interviendra en mars de l'année 2015 sont cultivés de l'arachide, du maïs et du manioc. Pour la ministre, ces gestes pourraient se poursuivre dans d'autres localités avec des peuples autochtones regroupés en coopératives, car l'exemple du village Boudouhou est bon.

Faustin Akono

MUSIQUE SACRÉE

La chorale Godefroy Emile M'pwati célébrera ses 20 ans d'existence samedi prochain

Pour marquer son vingtième anniversaire d'existence cette chorale de la paroisse Saint Christophe du diocèse de Pointe-Noire organisera un concert de chants religieux le 13 décembre. Une messe d'actions de grâces sera aussi dite le 14 décembre pour clôturer l'événement.

Créée par l'abbé Alain Bouanga sur initiative de



La chorale Godefroy Emile M'pwati

Monseigneur Godefroy Emile Pwati, premier évêque du diocèse de Pointe-Noire, cette chorale fit sa sortie officielle le 7 décembre 1994 en la paroisse Saint Christophe située dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, au rond point Sympathique.

Elle compte actuellement une cinquantaine de choristes. Pour célébrer ses 20 ans d'existence la chorale organisera un concert gratuit de musique sacrée le 13 décembre à partir de 14 heures en la paroisse Saint Christophe. L'activité connaîtra la participation de plusieurs chorales du diocèse invitées à savoir : Sacré Cœur et Stella Maryse de la paroisse Saint Pierre, Saint Dominique Savio et Saint Esprit de la paroisse Saint Christophe, Trinité Sainte et Notre Dame de l'Espérance de la paroisse Sainte Bernadette, Sainte Cécile de la paroisse Christ-Roi et la Chorale Sainte Famille de la paroisse Sainte Face de Jésus. Le concert sera suivi d'une cérémonie de recueillement sur la tombe de Monseigneur Godefroy Emile M'pwati à Loango.

La célébration du vingtième anniversaire sera clôturée par une messe d'actions de grâces qui sera dite le 14 décembre toujours en la paroisse Saint Christophe.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Exploits et chiffres du passé congolais en CAN

Lors de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2015) prévue du 17 janvier au 8 février en Guinée Équatoriale, le Congo va participer pour la 7^e fois à une CAN en trente éditions. Congo Sport puis Diables rouges actuellement n'ont toujours pas été à la fête au cours de cette compétition. Cependant, plusieurs joueurs ont brillé chacun de façon spécifique. En chiffres et en lettres, nous présentons les joueurs congolais dans leurs exploits, leurs records et les faits marquants des sept participations congolaises en CAN. Un document exclusif.

En six éditions de la CAN (1968 en Éthiopie, 1972 au Cameroun, 1974 en Égypte, 1978 au Ghana, 1992 au Sénégal, 2000 au Nigeria et au Ghana, le Congo a joué vingt-deux matches, gagné cinq, fait six fois match nul et a perdu à onze reprises. Pendant toutes ces campagnes, les Diables rouges ont marqué vingt et un buts pour en encaisser trente-quatre. C'est en 1972 que l'attaque congolaise va faire parler la poudre en logeant neuf buts dans les filets adverses. Deux ans plus tard au Caire, c'est la défense congolaise qui va prendre l'eau en encaissant dix buts en cinq matches malgré une place de demi-finaliste. En 2000, par contre, le Congo va livrer ses trois matches sans marquer le moindre but mais va plutôt encaisser deux buts contre le Maroc et La Tunisie. Au critérium des buteurs, c'est Jean Michel Mbono « Le Sorcier » qui tient la palme d'or pour avoir marqué six buts au total en 1968, 1972 et 1974, terminant avec quatre buts, 2e meilleur buteur ex aequo en 1972 avec le Togolais Apati Kaolo derrière le Malien Fantamady Keita cinq buts. François Mpelé, avec trois buts (1972 ; 1974) est l'autre goleador congolais suivi du quatuor à 2 buts composé de Paul Sayal Moukila, Jean Jacques Ndomba, Noël Minga « Pépé », Jean-Pierre « Tchibota-Nzaou » « Mavis ». Quant à Jeannot Foutika, Bahamboula Mbemba Jonas « Tostao », Sébastien Lakou Abossolo, Jacques Mammounoubala, ils ont marqué chacun 1 but en CAN.

Créée en 1957, la plus belle compétition continentale aura connu toutes les couleurs de l'exploit. Revoyons tous les chiffres les plus parlants des Congolais pendant la CAN. Maxime Matsima, Jean Jacques Ndomba « Géomètre », Jean Michel Mbono « Le Sorcier », Samba Brice sont sans conteste les joueurs qui ont marqué de façon spécifique l'histoire du Congo en CAN.

Les joueurs les plus jeunes

Jean-Jacques Ndomba « Géomètre » a participé à sa première CAN en 1974 à l'âge de 20 ans. Le gardien de but Samba Brice avec le même âge participe à sa première CAN en 1992 au Sénégal tandis que Gabriel Dengaki est présent au Cameroun en 1972 à l'âge de 21 ans.

Les joueurs les plus âgés

Jean-Jacques Ndomba Géomètre a joué la CAN 1992 au Sénégal à l'âge de 38 ans. Son coéquipier Chaleur Mouyabi a participé à la même édition à l'âge de 35 ans.

Le premier buteur congolais en CAN

Jeannot Foutika a ouvert le compteur congolais en CAN, le 14 février 1968 à Asmara en Éthiopie en égalisant contre le Sénégal. Mais le Congo a perdu ce match après avoir encaissé un 2^e but.

Le plus jeune buteur en CAN

Jean-Jacques Ndomba à 20 ans au Caire a été le plus jeune buteur de la CAN en marquant à la 60e minute son premier but en matches de poules contre la Guinée avant de faire trembler à nouveau les filets adverses en demi-finale perdu contre le Soudan. Avec deux buts, il sera même le meilleur buteur congolais de toute la compétition.

Le but le plus rapide

Il a été marqué en match de poule contre le Soudan par Mbono à la 8e minute en 1972. Une rencontre du reste remportée par les Congolais sur le score de 4 buts à 2.

Les buteurs les plus efficaces

Mbono « Sorcier » est sans conteste le plus performant d'entre eux pour avoir marqué à toutes les éditions auxquelles il a participé : un but en 1968, quatre buts au Cameroun en 1972, un but en Égypte en 1974. Il est suivi de François Mpelé, buteur en 1972 (deux buts) et 1974 (un but), Moukila et Minga, buteurs en 1972 et 1974.

Les joueurs les plus fidèles

Le gardien de but Maxime Matsima est le seul joueur congolais qui a fait quatre campagnes de la CAN (1968, 1972, 1974, 1978). Le célèbre gardien de but décédé en 2003 est suivi de Moukila, Mpelé, Bahamboula Mbemba Jonas présents en 1972, 1974, 1978, Jean-Jacques Ndomba Géomètre (1974, 1978, 1992). Ce dernier a été le seul rescapé qui a participé à la CAN 1978 et être sélectionné 14 ans plus tard au Sénégal en 1992. Il fut de loin l'un des artisans du bon parcours du onze congolais à cette CAN, sorti en ¼ de finale par le Ghana.

En remportant la 8e Coupe d'Afrique des Nations « Yaoundé 1972 », le Congo a réussi l'un des exploits les plus retentissants de son histoire sportive. Pour une deuxième participation à une CAN après la débâcle d'Asmara (Éthiopie), le staff technique national composé d'Adolphe Bibanzoulou « Amoyen », Désiré Mayala « Larbi », son adjoint, Michel Oba, le directeur technique a misé sur un collectif cohérent et complémentaire à chaque match. Voici les héros de « Yaoundé 72 ».

Gardiens de but : Maxime Matsima, Tandou Paul, Emmanuel Mbougou

Défenseurs : Jacques Yvon Ndoulou, Joseph Ngassaki, Alphonse Niangou, Serge-Samuel Boukaka, Gabriel Dengaki, Samba Njo Léa Millieux de terrain : Noël Minga Tchibinda, Jean-Bertrand Balekita, Félix Mfoutou, Paul Mbemba « Thorex », Paul Moukila, Emmanuel Mayanda, Gilbert Poaty « Hidalgo ». Attaquants : François Mpelé, Jonas Bahamboula Mbemba, Jean-Michel Mbono, Joseph Matongo, Michel Ongagna « Excellent », Augustin Ndouli « Rhino »

Hervé Brice Mampouya

MOTS FLÉCHÉS N°051

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°051

VESTES COURTES RELEVER LE PLAT	DUE AU HASARD ENTA	ARC OU ÉPÉE DIEU DES VENTS	LUISANT, FEMELLE LAMPYRE	GRANDS LÉZARDS DURABLE	CHEZ-SOI CHANTEUR D'OPÉRA	RADIO PÉRIPHÉRIQUE
EMBOU-TEILLAGE METTRE À L'ABRI			ÉBAHIR MATIÈRE À LA NOIX			
N'A PASSU RÉSISTER À LA RESPONSABILITÉ			ANIMAL TACHETÉ ABRI DE RAPACE	PROPRE AU REIN		BAS D'UN COURS D'EAU
TEL UN BEURRE BON À JETER LA SÉCU		ARTICLE AIGUILLE OU ARÊTE	DÉESSE GRECOQUE AFFLUENT DE LA SEINE	DIEU DE LA MER EST RAYONNANT		BON PERSONNAGE CINÉASTE DE MON ONCLE
RIVIÈRE ALLEMANDE	AGRICULTEUR AMÉLIORER UNE TERRE	FIRENT FEU DÉPASSÉ		DÉTRUISIT PROGRESSIVEMENT ÉCRITEAU		ÊTRE FIER
CÉRÉALE AFRICAINE MIXERA		OUI CALME LA GRANDE EST UNE ATTRACTION	IL FAIT CHANTER ÉCLUSES	DESSIN MURAL AMAS		
DÉBUT DE LUNAISON EXÉCRABLE		SUPPORT D'HOSTIE ÉCOLE POUR PROFS	ARCHIVES D'IMAGES ÉQUERRE		CHARPENTÉ	CUIT AU FOUR
CINÉ ET BÉDÉ	ARRIVÉE EN CE MONDE		CHIEN COURT SUR PATTES	ACTION DE BON SCOUT	SUD-SUD-OUEST	
		CONTENANT D'EAU			CANTON SUISSE	

>FACILE

8			4	3			
	7		2			8	4
2		3				8	7
				2			8
7		8				4	
6	9			8			
3	2	5	9			1	8
	6	9				1	2
				5	2		4

>MOYEN

3		6	1	5			2
	8	2	4	9			6
				2	9	5	4
1	9					3	2
6	2		3	1			
7				8	4	9	6
	1			7	6	3	5

>DIFFICILE

6	5			4				1
					9	2		
			7		1	6		
	1	5	4			7		
7			8	9	3			2
		3			7	4	6	
		4	2		5			
		1	9					
3				7			5	8

MOTS CROISÉS N°051

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Prévert s'en est fait une spécialité. - 2. Vraiment brun. Héritages du passé. - 3. Jaillit. Reines qui ne manquent pas de piquants. - 4. Imité le renne. Groupe pétrolier. Base de lancement, sur un green. - 5. Palmiers aux noix. - 6. Cela serait préférable. Repaire de brigands. - 7. Bruit de flipper. Stupide. - 8. Marque une égalité. Port d'Ukraine, rendu célèbre par les marins du *Potemkine*. - 9. Gris de verres. Article espagnol. - 10. Dont on ne peut se passer.

>VERTICALEMENT

A. Une entorse qu'aucun médecin ne peut traiter. - B. Établirais des relations. - C. Mise en joue. Prénom masculin. - D. Ses jours ne sont pas comptés. Arbuste du Yémen. Cale de mécanique. - E. Révolte de mineurs. Un petit pain rond. Richesses. - F. Conduites ignominieuses. - G. Il est sujet à l'acné. Fin d'un infinitif. Agence spatiale européenne. - H. Le mal du siècle. - I. L'or fut la cause de l'une d'entre elles. Courir le risque. - J. Le quartier y est suspendu. Dont le niveau ne monte ni ne descend.

MOTS À MOTS N°051

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre lettres proposés, composez un troisième mot de huit lettres.

- TURC + ATRE = T _ _ _ _ _ _ _
- ANIS + MUET = _ _ _ T _ _ _
- LUGE + POLI = _ _ _ _ _ L _ _

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°050

P	A	T	R	P	M						
P	A	S	T	O	U	R	E	A	U	A	
N	O	T	I	F	I	C	A	T	I	O	N
P	I	R	E	E	S	U	R	T	O	U	T
E	T	S	P	E	S	O	U	S	A		
F	R	I	T	U	R	E	N	U	L	G	
S	A	R	I	S	E	N	A	T	O		
B	R	U	T	E	S	M	A	I	R	N	
E	I	E	C	O	E	T	A	I			
A	P	I	O	N	S	T	I	S	O	N	S
A	C	N	E	C	I	D	M	S	T		
C	S	A	N	A	I	F	C	A	F	E	
R	I	E	U	R	P	A	T	E			
S	T	E	M	N	E	F	L	I	E	R	S
E	A	I	E	O	U	D	E	S			
C	L	I	M	E	P	I	S	S	U	R	E

MOTS CROISÉS N°050

D	E	C	O	N	N	E	C	T	E
A	C	A	R	I	A	T	R	E	
M	U	R	G	A	U	R	A		
E	S	O	T	E	R	I	S	M	E
J	T	A	R	E	T	I	R		
E	M	E	U	A	S	A	N	A	
A	I	N	P	L	A	C	E	T	
N	E	E	S	I	L	E	I		
N	U	E	S	S	E	C	O		
E	X	A	A	E	R	I	E	N	

SUDOKU N°050

8	2	9	3	7	6	1	5	4
4	1	5	9	8	2	6	3	7
6	3	7	1	4	5	8	9	2
7	5	3	4	6	8	9	2	1
2	9	4	7	5	1	3	8	6
1	6	8	2	9	3	7	4	5
9	4	1	5	3	7	2	6	8
3	8	2	6	1	4	5	7	9
5	7	6	8	2	9	4	1	3

9	2	7	6	1	5	8	3	4
1	8	5	2	4	3	7	6	9
6	3	4	9	8	7	5	2	1
8	6	1	5	9	2	4	7	3
7	4	2	8	3	6	9	1	5
3	5	9	4	7	1	2	8	6
5	7	8	3	6	4	1	9	2
2	1	3	7	5	9	6	4	8
4	9	6	1	2	8	3	5	7

8	6	1	9	5	4	7	2	3
9	2	5	3	7	6	8	1	4
4	7	3	2	8	1	6	9	5
2	4	8	1	9	5	3	6	7
3	1	9	6	4	7	2	5	8
6	5	7	8	3	2	1	4	9
1	8	4	5	6	3	9	7	2
5	3	2	7	1	9	4	8	6
7	9	6	4	2	8	5	3	1

MOTS À MOTS N°050

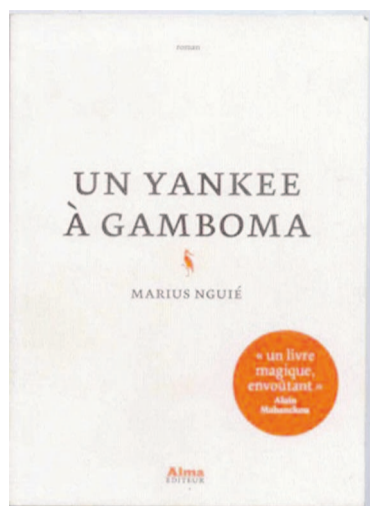
1/ DISPOSER - 2/ BEURRIER - 3/ FOUILLER.

LIVRES

Marius Nguié publie «Un yankee à Gamboma»

« *En français de Gamboma, un yankee est une racaille, un homme sans scrupule, qui peut commettre un meurtre sans se soucier* », explique l'auteur. Pour son tout premier roman, Marius Nguié a écrit le livre des crudités. On le mesure à l'intensité des mots et des expressions utilisés au long de la quatre vingtaine de pages de cet ouvrage paru au mois de février dernier chez Alma Éditeur, en France.

Un yankee à Gamboma revient sur une période trouble de l'histoire du Congo. Nguié révèle que celle qu'il raconte se déroule à Gamboma, une localité du département des Plateaux, située à un peu plus de 300 km au nord de Brazzaville, sur la Route nationale numéro 2. Pourquoi Gamboma ? Sans doute à cause de sa proximité avec Oyo ? Et pourquoi Oyo ? Parce que cette autre localité du département de la Cuvette, à 400 km de Brazzaville, mobilisait tous les regards dans les années 1994, lorsque Denis Sassou N'Guesso, natif d'ici, n'étant plus chef de l'État, s'était retiré chez lui après la présidentielle de 1992, gagnée par Pascal Lissouba. En 1994, des unités de l'armée sont envoyées à Gamboma pour y constituer une sorte de digue



contre toute menace qui pourrait venir d'Oyo. Pour l'essentiel, ces unités sont constituées de quelques gradés de la force publique, et, pour le gros de la troupe, d'éléments que l'opinion n'hésite pas à considérer comme des milices pro-gouvernementales. Ce sont des Aubevillois ou des Cocoyes. Cette dernière appellation semble faire recette, car c'est ainsi que l'un d'eux, Benjamin, en l'occurrence, se présente : « *Je suis un des miliciens du président Lissouba, qu'on appelle Cocoyes. Je viens de Loudima, où j'ai été formé par des Israéliens* ». S'étant lié d'une forte amitié avec Benjamin, l'auteur du roman relate par le menu leur vie à Gamboma. Il est tout jeune, mais refuse de se séparer de son ami comme le lui

demandent des proches pour la seule et bonne raison que Benjamin n'était pas de la même ethnie que lui, et qu'en plus, il faisait partie d'un corps expéditionnaire venu humilier ses propres parents chez eux. Disons que les Cocoyes n'avaient pas bonne presse et que Benjamin était loin d'être un enfant du chœur.

Dans *Un yankee à Gamboma*, la gent féminine est omniprésente, Benjamin en a-t-il des atomes crochus ? De là, comme depuis la nuit des temps, viennent toutes les dérives, les espérances folles, les déceptions les plus déroutantes. Marius Nguié livre ces péripéties sans faux-semblants, sans ménager l'ouïe (ou l'oeil). D'où cette idée du livre des crudités. Au demeurant, la vie elle-même est crue, jusqu'à la fin des temps, même le temps des miliciens intraitables. Alain Mabanckou a raison de parler pour sa part d'« *un livre magique, envoûtant* ».

« Né en 1980 au Congo-Brazzaville, Marius Nguié vit actuellement à Paris. Il termine une thèse de doctorat à l'Université de Paris Ouest Nanterre la Défense où il est également chargé de cours ». Voilà pour la petite note biographique de l'auteur affichée en quatrième de couverture de *Un yankee à Gamboma*. À lire...

Gankama N'Siah

SPECTACLES

Le Festival Mantsina sur scène affiche une riche programmation

C'est le 10 décembre à Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, qu'a débutée la onzième édition de ce festival qui devient un véritable rendez-vous culturel dans la sous-région.

L'ouverture officielle très festive est intervenue vers dix-sept heures, suivie d'une animation musicale avec les groupes traditionnels Echo de Brazza, Tam-tam sans frontières et l'orchestre Congo Salsa. Le coup d'envoi a été donné par Jean Clauvice Ngoubili et Rufin Mbou Mikima, deux artistes associés à ce festival en présence de Dieudonné Niangouna, directeur artistique du festival et de Hugues Gervais Ondaye, conseiller culturel à la mairie centrale. Cette première journée avait pour point de chute la représentation musicale en soirée par l'orchestre Biya Lunkoyi.

Pendant vingt et un jours, metteurs en scène et comédiens monteront sur les planches de l'Institut français du Congo ; du Cercle culturel Sony Labou Tansi, du Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad), de la mairie de Mfilou, de l'espace Banninga à Kombé et de la Maison de la jeunesse (MJC) de Ouenzé. Organisé par l'association Noé culture, le festival Mantsina sur scène est un festival international qui se tient chaque année, sa particularité réside dans la formation, la résidence, le théâtre, la danse, la lecture, les projections, concerts, ateliers, animations musicales, etc., organisés lors de cette rencontre.

Du 12 au 16 décembre, le public suivra les créations côté cour, coté clap de Fortuné Bateza et Opus 3 de Amour Sauveur ; Espace carrefour avec Jean Clauvice Ngoubili et Flacie Bassouéka ; projection du documentaire «Mères chefs» de Claudia Haïdara Yoka et les Bantous de la capitale de Noëlle Ntsiessé Kibounou. Les 17 et 19 décembre auront lieu quatre projections : Mensonge légalisé de Amog Lemra, suivi de Le Troc de Yana Ndelho ; La souffrance est une école de sagesse d'Ariane Astrid Atondji et Le pianiste de Romam Polansky ; lecture : costume ou demi-Dakar, À vous de choisir de Criss Nianguona ; Projection : Dilemme de Liesbeth Mabiala.

Enfin, la journée du 20 au 22 décembre sera consacrée à la restitution de l'atelier jeu d'acteur qui sera animé par Mathieu Montanier et les jeunes comédiens de Brazzaville. Il y aura également du théâtre, de la lecture, de la percussion, du concert et de la danse.

Rosalie Bindika

BRIN D'HISTOIRE

Le spectre de La Baule

En 1989, à la Baule, le président français François Mitterrand conditionnait l'aide à la capacité des États africains à se démocratiser. On se souvient que seuls le Bénin, le Congo, notre pays, et le Congo-Kinshasa s'engouffrèrent dans la voie des conférences nationales. On sait ce qu'il advint dans ces deux derniers pays : la déchirure.

Le Congo a payé au prix fort cette démocratie de commande. Des guerres à répétition, un État exsangue et une population traumatisée. Voilà à quoi aboutissent les injonctions et les diktats de l'extérieur qui ne tiennent pas compte des réalités intrinsèques de chaque pays. Le nôtre en a fait l'amère expérience. Heureusement, il a pu exorciser les démons de l'anomie. Par son génie propre, et surtout, on a tendance à l'oublier, grâce à Denis Sassou N'Guesso, il a pansé ses plaies, et la paix retrouvée, les exilés sont rentrés sans rendre compte de leurs égarements. Le Congo, dans un désir d'apaisement, s'est résolument lancé dans l'immense tâche de reconstruction d'un pays détruit par l'inconscience d'une classe politique dilettante.

Les récents discours de l'actuel président français charrient les limons de cette intrusion permanente de l'ancienne métropole dans la gestion des États francophones

souverains. Le 27 novembre dernier au palais de l'Élysée lors d'une interview aux médias français, François Hollande déclarait : « *On ne peut interdire à des chefs d'État de se représenter plusieurs fois au scrutin ! Ce que je n'accepte pas, comme d'ailleurs les populations concernées, c'est qu'on puisse, au dernier moment, alors qu'il y a une règle constitutionnelle, la modifier. Surtout quand la règle constitutionnelle a été approuvée par référendum* ». À Dakar, lors du 15^e Sommet de la Francophonie, le président français enfonçait le clou : « *Là où les règles constitutionnelles sont malmenées, là où la liberté est bafouée, là où l'alternance est empêchée, j'affirme, ici que les citoyens de ces pays sauront trouver dans l'espace francophone le soutien nécessaire pour faire prévaloir la justice, le droit et la démocratie...* »

Commentant ce discours, certains hommes politiques à la petite semaine en ont déduit, avec une délectation morbide, que cette saillie s'adressait au président Sassou N'Guesso. Quelle impéritie ! Inadmissible pour des hommes qui se voient califes à la place du calife et polémiquent sans réfléchir. Heureusement que François Hollande reconnaît au peuple, malgré lui, la capacité de remettre en cause, par un

référendum, un texte qu'il avait lui-même adopté. Hélas, nos politiciens, dans leurs lubies, se prennent pour le peuple et s'instituent peuple, poussant des cris d'orfraie pour dire non à un éventuel référendum. Risible que tout ça !

Au moment où le débat sur la réforme des institutions bat son plein, le peuple congolais, le vrai, ne doit pas oublier qu'il vient de loin. Il a le devoir de refuser de céder aux sirènes de certains charlatans dont les mixtures mortifères ont causé bien de dégâts dans un passé récent. Faut-il le répéter ? Le Congo n'est pas le Burkina Faso. Deux pays, deux trajectoires, deux histoires antinomiques. Arrêtons cette inclination fantasmagorique de la comparaison inepte et inappropriée. Après le fameux discours de la Baule, le Congo a connu une guerre insensée et meurtrière. Les larmes et le sang ont coulé. « *Les larmes et le sang des autres* », celles du peuple congolais, victime expiatoire des élucubrations des protagonistes qui s'en sortent souvent sans égratignures. Dieu merci, nous sommes sortis de cet épisode tragique qui a laissé des traces indélébiles dans nos têtes. Il ne faut pas tenter le diable deux fois. Donnons un sens à notre destin collectif sans objecteur de conscience extérieur.

Pour les ambitions de quelques aigris et les relents phobiques de leur aversion pour un homme, avons-nous le droit de laisser en place une constitution caduque, au regard de l'évolution endogène qui impose une nécessaire adaptation ? Non, évidemment. Le changement de la Constitution de 2002 est à la confluence de la nécessité et de la pertinence. Barré par l'âge dans son pays, le candidat congolais malheureux à la présidence de l'Oif (Organisation internationale francophonie), de l'avis général de ses concitoyens, était bon pour le service, en dépit de ses 76 ans. N'y a-t-il pas là un paradoxe ? Faut-il aussi rappeler que dans cette tranche d'âge, le Congo a des ressources indéniables ?

Au demeurant, ce qu'il nous faut redouter, après Sassou N'Guesso, ce n'est pas tant le vide que le trop plein de candidats immatures, sans envergure, sans génie, sans idée ni hauteur de vue, prêts à en découdre entre eux, par tous les moyens, pour satisfaire leur soif inextinguible de pouvoir. « *Leur dénominateur commun, le même comportement hautain, la même vanité et le même égocentrisme excessif* ». C'est la casse en perspective ! Avons-nous besoin de ça ? Non. Les gesticulations ne font pas un homme d'État, cette ascèse.

Mfumu